Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 10,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION: 1005, 6ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone 3331

ABONNEMENT :
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

J.-E. MORRIER, Administrateur

17ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 18 janvier 1928 — No. 45

Emparons-nous du sol.

II

Il est du devoir de chaque Franco-canadien, à l'heure actuelle de se constituer éclaireur ou avant-garde des missionnaires-colonisateurs. Or, la mission de l'éclaireur est de découvrir le danger, de surveiller les évolutions de l'ennemi, d'en informer le gros de l'armée. Ainsi, nous avons l'obligation de découvrir les dangers qui menacent nos centres, de surveiller leur marche progressive ou rétrograde, et d'en avertir la vieille province.

Cependant l'éclaireur doit veiller à ne point se laisser saisir par l'ennemi. Il est obligé de défendre sa vie en attendant que le corps de l'armée se soit transporté sur le terrain menacé.

Donc, la partie la plus grave du travail qui nous est dévolu, est de défendre et conserver ce que nous avons. Inutile de faire venir des familles de l'Est, si, à la fin de l'année, nos paroissiens n'ont point augmenté; si ces familles ne font que combler les vides creusés par le départ des nôtres. Ce serait vouloir emplir un vase percé... "Aide-toi et le ciel t'aidera," dit un vieux proverbe. Aidons nos paroisses et le Québec nous aidera.

LA FAMILLE

La première préoccupation de chaque Franco-canadien est de veiller à ce que ses enfants établissent leur foyer autour de lui, du moins, dans les limites de la même paroisse.

Le père de famille doit pourvoir à l'avenir de ses fils et ne pas attendre le jour des noces pour lui acheter un champ. Qu'il ne laisse point se perdre une occasion favorable et sache prêter l'oreille aux confidences d'un voisin désireux de s'établir ailleurs. Habilement, qu'il lui fasse des propositions. Peu importe que ses enfants ne soient tout à fait mûrs pour prendre une ferme. L'espoir de posséder un jour une certaine étendue de terre les encouragera dans leur travail quotidien et ils l'accompliront avec plus d'intérêt. Avec l'intérêt, l'amour du sol s'emparera de leur coeur. Ils pourront lutter plus efficacement contre les illusions et les leurres malsains de la ville et des Etats-Unis. Leur avenir et celui de leur génération seront à l'abri de l'infiltration délétère d'un milieu hostile à la foi, à la langue, et aux traditions de leur jeunesse.

Que tous les pères de famille se donnent le mot pour grouper autour du clocher paroissial leurs nombreux enfants. Certaines paroisses menacées seront sauvées. Les liens du sol et du sang constituent la force la plus puissante contre le travail de désagrégation.

LE SYNDICAT

Malgré tous les efforts des pères de famille, certains quitteront la paroisse pour une raison ou pour une autre. Tous sans exception ne sont pas appelés à la vocation de cultivateur. Alors, ne serait-il pas pratique d'organiser dans chaque paroisse un syndicat ou comité avec mission de travailler activement à la survivance des centres français en surveillant les terres vacantes; en prenant connaissance des départs qui s'effectueront; en conseillant aux partants, s'ils sont Franco-canadiens, de vendre leur terre à l'un des nôtres; en faisant acheter les terres des gens d'autres races qui seraient prêts à vendre; en aidant les nouveaux arrivés; en faisant visiter la paroisse et donnant des renseignements précis à ceux qui désirent planter leur tente dans un centre franco-canadien.

Ce comité aurait à sa tête le curé de la paroisse ou du moins s'inspirerait de ses conseils. Car le prêtre est un homme dévoué et estimé de tous. Son expérience des âmes et des coeurs serait d'un puissant secours pour le comité qui certes besognerait fructueusement dans l'oeuvre de la colonisation.

Cette initiative n'est pas une chimère. Elle se pratique dans d'autres provinces où certains comités ont déjà enregistré des résultats très satisfaisants. Pourquoi ne nous occuperions-nous point de sa mise en oeuvre dans notre province de la Saskatchewan? Elle nous aiderait à nous grouper et nous protégerait contre l'immigration étrangère qui dirige chez nous le plus gros de son contingent.

Ce n'est pas à l'heure du danger qu'il faut négliger les plus sûrs moyens de salut. Si nous ne sommes point convaincus de son efficacité, n'allons point de but en blanc condamner une oeuvre dont nous n'avons point fait l'expérience. Cette organisation vaut la peine d'être tentée. Nous ne perdrons rien et pourront gagner beaucoup d'en faire l'essai.

LA CORRESPONDANCE

Après le travail des pères de famille et des comités, nous pourrons jeter les yeux vers l'Est. Chaque Franco-canadien pourra se tenir en correspondance avec un frère, un cousin, un ami dont il connaît le désir de changer de climat ou de cultiver sur une plus grande échelle. Les confidences intimes d'un frère, d'un cousin, d'un ami, sont parfois des arguments irrésistibles. Décrivons-leur la fertilité de notre sol, la vaste étendue de nos plaines, l'abondance de la récolte. Disons-leur que nous avons des écoles où l'on enseigne le français, des paroisses où s'épanouit la vraie vie française, des curés qui sont de notre sang, et que "la survivance française et catholique est désormais assurée" dans l'Ouest.

La correspondance fera tomber certains préjugés créés par les racontars de gens déçus par de folles ambitions. "La facilité de faire fortune pousse toujours certains imprudents à des transactions ou à des entreprises ruineuses; et l'on peut dire que dans l'Ouest la fortune sourit assez facilement au fermier, surtout au fermier sage. Il y a des précautions à prendre pour vivre au Manitoba, dans l'Alberta et dans la Saskatchewan", comme partout ailleurs. "Si la terre est d'une excellente qualité, tous les endroits ne sont pas également propices à l'établissement des fermiers." Nos correspondances donneront des renseignements précis et prépareront la voie à un mouvement de colonisation durable.

On ne viendra pas s'établir à l'aveugle. Les déceptions feront moins de ravages. Le succès et l'aisance ne tarderont guère à visiter les nouveaux colons. Satisfaits de leur sort, ces derniers, à leur tour, feront pression auprès de ceux qu'ils ont laissés là-bas. Nous avons en mémoire la confidence d'un fermier établi il n'y a pas encore très longtemps dans une de nos paroisses près de sombrer à tout jamais sous l'influence hostile de l'élément protestant. Voici la communication de ce brave homme: "Si je réussis selon mes désirs, la moitié de la paroisse de Ste-Rose-du-Lac suivra mes traces."

Dans l'espace de quelques années, la région a été transformée. Deux écoles catholiques ont supplanté l'école sans Dieu où le prêtre n'avait pas accès; les gens d'autres races entourés par des étrangers vendirent leurs terres à des Franco-canadiens, si bien que la paroisse est devenue exclusivement française.

Si nous voulons que l'idéal français rayonne encore longtemps sur nos centres, dans nos paroisses, au foyer, à l'école... que nos pères de famille se donnent la main, que des comités se créent, qu'une correspondance ininterrompue jette de la lumière et de la conviction dans les âmes et les coeurs. Ce sera le meilleur moyen pour nous d'être fidèles à notre mission d'éclaireurs. "A ce poste il faut durer, à ce poste il faut persister, à ce poste il faudra peut-être souffrir"... Mais sachons souffrir pour ne point mourir; emparons-nous du sol pour survivre.

J. VALOIS, O.M.I.

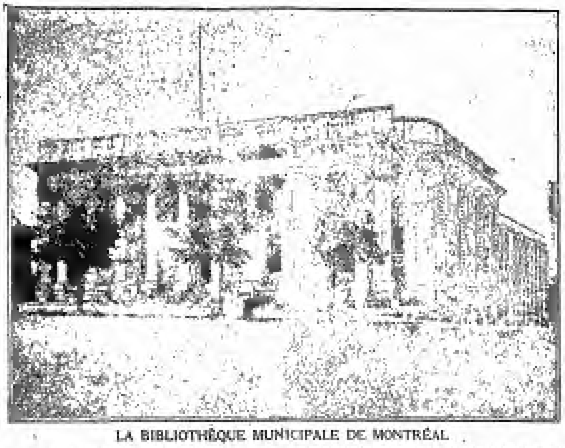

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONTRÉAL

Montréal compte plusieurs bibliothèques publiques, mais la plus belle est sans contredit celle de la ville, qui dresse son imposante façade sur la rue Sherbrooke, à quelques pas du Parc Lafontaine. Cette bibliothèque renferme des collections de volumes riches et variées [illegible].

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Déclaration de M. Amery

Vancouver. — Entre autres résultats, la visite de M. Amery aura peut-être celui de faire nommer un haut commissaire britannique au Canada et dont les fonctions seront à peu près semblables à celles de M. P.-C. Larkin, haut commissaire canadien en Grande-Bretagne.

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée aux journalistes, M. Amery a dit que c'est l'une des questions dont il veut entretenir M. Mackenzie King.

Un journal de Londres avait publié, datée d'Ottawa, la nouvelle que le représentant britannique au Canada porterait le titre de ministre. M. Amery dit à ce propos "qu'il n'y a pas besoin de ministres entre des membres d'une même famille."

Quant à la nomination d'un ministre canadien en France, M. Amery considère que cela ne regarde que le seul gouvernement canadien.

"L'attitude du gouvernement britannique et de l'Empire au sujet des ministres étrangers a été clairement définie par la conférence impériale", dit-il. "La nomination d'un ambassadeur canadien aux Etats-Unis était nécessaire pour faciliter les relations."

M. Amery dit qu'il a le coeur intéressé la décision de Londres à propos d'un nouveau projet pour aider l'établissement de soldats anglais licenciés au Canada. A ces soldats on donnerait d'abord un certain entraînement agricole. M. E.-T. Crutchley, conseiller financier de l'"Overseas Settlement Committee," est actuellement en route pour rencontrer M. Amery à ce sujet.

M. Bennett à Saskatoon

Saskatoon. — M. R. B. Bennett, le nouveau chef de l'Opposition à Ottawa, est parti pour Régina après avoir rencontré les principaux chefs du parti de la région et prononcé quatre discours au cours de sa visite de douze heures.

Dans ses discours, le chef conservateur a évité soigneusement de laisser voir la politique qu'il se propose de suivre et il a parlé plutôt des responsabilités publiques en général qui reposent sur le peuple canadien. Il a encouragé les jeunes gens à s'intéresser à la politique et à discuter les questions à l'ordre du jour.

Il a porté une attention particulière aux nouvelles responsabilités qui incombent aux femmes depuis qu'elles ont le droit de vote et il a exprimé l'espoir que la génération actuelle contribuerait au progrès du Canada comme l'avait fait la génération précédente.

M. Bennett à Régina

Régina. — M. F. W. Turner a annoncé que l'exécutif de l'Association conservatrice de la Saskatchewan a décidé qu'une convention des conservateurs de cette province aura lieu à Saskatoon les 14 et 15 mars.

M. R. B. Bennett, chef du parti conservateur parla pendant environ une heure à la réunion de l'exécutif.

En dépit de son arrivée tardive à Régina, M. Bennett fut accueilli avec enthousiasme par un grand nombre de citoyens de cette ville. Il rencontra les associations conservatrices de la ville et de la province; il prit la parole à un dîner et à une réception publique qui eut lieu à l'hôtel de ville.

M. Bennett à Winnipeg

Winnipeg. — Les trois principes fondamentaux du canadianisme furent le sujet sur M. Bennett, chef du parti conservateur, a traité la semaine dernière, devant les membres de l'exécutif du parti conservateur de cette ville.

Les premiers développés sont: l'éducation par l'histoire du Canada; l'étude biographique de nos hommes d'Etat; le raffermissement des liens qui peuvent unir l'Empire et sur lui protectrice des minorités.

Pendant son discours, M. Bennett déclara l'attachement aux traditions britanniques qu'il voit partie intégrante de la politique conservatrice.

Trois nouveaux sénateurs

Ottawa. — On a annoncé officiellement que M. Thomas Ahern, d'Ottawa, président de la Commission du district fédéral, président de l'Ottawa Electric, directeur de la Banque de Montréal, avait été nommé conseiller privé avec droit, sur invitation, d'assister aux assemblées du cabinet et de porter le titre d'honorable.

Les nominations sénatoriales d'Ontario ont été annoncées en même temps: MM. [illegible] [illegible]. Cette dernière nomination donne aux Canadiens français d'Ontario la représentation qu'ils réclamaient à la Chambre haute.

Il reste une vacance dans la représentation de la province de Québec au sénat, celle qui a été causée par la mort du sénateur Gustave Boyer, de Rigaud.

M. Spence remplace feu le sénateur R.-A. Mulholland, de Port-Hope; M. Little, feu le sénateur F.-F. Pardee; le Dr Lacasse, feu le sénateur A.-H. McCoig.

M. Mackenzie King a profité de la nomination de M. Ahern au conseil privé pour faire l'éloge de ce dernier. Il a dit que le gouvernement était heureux de faire cette nomination parce qu'il lui sera possible de consulter M. Ahern quand l'occasion s'en offrira. M. Ahern, a-t-il dit, a consacré sa vie au service de son pays. Il a été l'un des pionniers de l'industrie hydro-électrique canadienne. C'est à M. Ahern qu'avait été confiée la présidence du comité chargé de préparer la célébration du soixantenaire de la confédération à Ottawa.

Visites importantes

Le premier ministre a annoncé quelques visites prochaines importantes, entre autres celle du président Cosgrave de l'Etat Libre d'Irlande, pour le commencement de février, de l'hon. Amery, secrétaire d'Etat pour les Dominions, pour le 25 janvier et les quatre jours suivants et Frank B. Kellogg, des Etats-Unis, pour les 6, 7, 8 et 9 février.

Nouvelle protestation

UNE NOUVELLE LETTRE DE LA *LIGUE D'ACTION FRANÇAISE* A M. KING

La Ligue
d'Action française
Montréal

Montréal, le 12 janvier 1928
Monsieur W.-L.-Mackenzie King,
Premier Ministre du Canada,
Ottawa.

Monsieur le Premier Ministre,

Le 17 décembre dernier, après avoir pris connaissance d'un communiqué du consul général du Mexique à Toronto, M. Barron, nous nous sommes permis de demander à ce dernier de s'excuser auprès des catholiques du pays où il est accrédité, et, sur son refus, de requérir son rappel. Depuis, soit le 8 janvier, ce même consul jugeait à propos de lancer un nouveau communiqué où l'on cherchait en vain une excuse, ou même un regret. Nous vous prions donc de veiller à ce consul son exequatur.

Sans vouloir accumuler les demandes, il nous paraît désirable que les commentaires déplacés du consul du Venezuela, M. Alers, doivent lui attirer la même sévère mesure: son rappel.

Les échanges de vues entre les chancelleries d'un pays ne sauraient justifier les ministres ou consuls étrangers d'intervenir dans de telles discussions, pas même quand leurs pays sont concernés. La règle voulue dans tous les Etats civilisés, c'est qu'ils sont, dans ce cas, des témoins muets. Leurs attitudes pourraient peut-être, même par inadvertance, ce qui n'est pas le cas dans le présent incident, quelques-uns des allusions d'un pays où ils sont reçus, le gouvernement de ce pays doit à sa dignité d'intervenir aussitôt. Il est le principal protecteur de tous ses nationaux et son premier devoir est de défendre les lecteurs aussitôt, et surtout l'honneur, d'abord dans sa propre maison.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Secrétaire général:
(Signé) Anatole VANIER.

Une encyclique de S. S. Pie XI

L'UNION DES EGLISES

Dans une remarquable encyclique qu'il vient de publier, le Souverain Pontife met en garde contre les panchrétiens, qui tendent à démanteler les fondations mêmes de la foi catholique.

FALLACIEUSE UNITE

Rome. — Dans une importante encyclique publiée récemment, le Souverain Pontife Pie XI traite longuement de la question d'une union possible des chrétiens, quelle que soit la forme particulière de leur religion. Après avoir parlé de la tendance générale contemporaine vers une meilleure union internationale entre les peuples, le Pape déplore le fait que certains semblent désireux un transfert du domaine religieux, en mêlant ainsi la vraie religion avec la fausse et en regardant toutes les religions comme également bonnes et dignes de louange. En paraissant accomplir du bien, ces gens encouragent une fallacieuse unité religieuse parmi les chrétiens.

Cela est vrai spécialement de ceux qui s'appellent eux-mêmes panchrétiens. La tendance à dénaturer les fondations mêmes de la foi catholique.

Contre une erreur aussi pernicieuse, le Saint-Père attire l'attention de tous les évêques, afin qu'ils avertissent leurs ouailles et rendent clairs les principes des vérités religieuses.

Le Pape dit entre autres choses que le Dieu Créateur révéla aussi à l'homme le moyen dont il veut être honoré et servi. C'est la religion révélée pour laquelle il a fondé son Eglise sur terre. Le devoir de l'homme est donc de croire les révélations de Dieu et conséquemment d'adhérer à l'Eglise, non pas à celle qui s'appuie sur l'erreur, mais au contraire à cette Eglise voulue et fondée par le Christ et qui, par la promesse de la propre assistance du Christ, se maintient une et identique à travers les siècles, à savoir l'Eglise Catholique, Apostolique, Romaine.

Le Pape dit ensuite que ceux qui se sont séparés nient cette unité de foi et de gouvernement de l'Eglise réelle du Christ et préféreraient par conséquent une union au moyen d'un accord sur quelques points seulement qu'ils regardent comme les points fondamentaux, quant au reste, chacun s'en tiendrait à ses propres opinions à cause desquelles en d'autres temps il s'est séparé de l'Eglise.

Le Pape voit en cela la vérité [illegible] dans l'erreur, dans des transactions humaines. Contre cela, l'Eglise Romaine a toujours résisté et continue nécessairement à le faire.

L'Eglise Romaine, continue l'encyclique, propose à tout le monde la même doctrine évangélique claire et entière, puisque Dieu n'a pas parlé pour quelques-uns mais pour chacun.

C'est sûrement une bonne chose de cultiver la charité entre les chrétiens, dit l'encyclique, mais non pas au détriment de la foi sur laquelle cette même charité est fondée.

Il est impossible pour les disciples du Christ de différer d'opinion entre eux sur la vérité de leur foi, dit le Pontife, et concevoir une société de fidèles libre de comprendre la foi chacun à sa manière.

CONVERSATIONS DE MALINES

Cette encyclique semble devoir mettre fin pour toujours aux fameuses "Conversations de Malines" destinées à réunir les anglicans à l'Eglise de Rome. Le feu cardinal Mercier, d'illustre mémoire, lord Halifax, d'Angleterre, et plusieurs autres représentants distingués de l'Eglise et de la haute avaient participé à ces conversations. Le Souverain Pontife dans son Encyclique dit que l'union de tous les chrétiens n'est possible que par un retour de tous les dissidents à l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine. Dans le document qui est la première encyclique de l'année nouvelle, le Souverain Pontife réitère l'attitude adoptée par l'Eglise à ce sujet depuis longtemps.

Le Saint-Père termine en réfutant certains arguments de non-catholiques, en faveur de la thèse d'union, et dit que cette union n'est possible que dans le retour des dissidents au giron de l'Eglise Romaine. Il fait un appel à ses enfants séparés, et souhaite qu'ils puissent revenir en reconnaissant l'autorité [illegible] du successeur de Saint-Pierre.

Le baron Vitrolles et M. Roy ministres plénipotentiaires

ON ANNONCE AUX AFFAIRES ETRANGERES LA DECISION DES GOUVERNEMENTS FRANÇAIS ET CANADIEN DE MODIFIER LEURS SYSTEMES DE REPRESENTATION DIPLOMATIQUE.—LE CABINET FRANÇAIS APPROUVE LE PROJET. — LA NOUVELLE CONFIRMEE A OTTAWA.

LES NOMINATIONS NE SONT PAS FAITES

Paris. — La France et le Canada ont décidé de modifier leurs systèmes de représentation diplomatique. Des ministres de deux pays seront assurés dans les deux capitales.

Le cabinet français a approuvé aujourd'hui le projet de la nomination d'un ministre à Ottawa. Il est tout probable que le baron de Vitrolles, actuellement consul général à Montréal, sera le premier ministre français dans la capitale canadienne. Le baron de Vitrolles était consul. Aucune nomination n'a été encore annoncée. Paris s'attend à ce que l'honorable Philippe Roy, haut commissaire canadien en France depuis plusieurs années, soit nommé au poste de premier ministre du Canada en France.

Le bureau des Affaires Etrangères a publié ce matin la déclaration suivante au sujet de la nomination d'un ministre canadien à Paris, et de la nomination d'un ministre français au Canada: "A la suite de pourparlers courtois de forme diplomatique, et d'une entente en décembre dernier, de l'honorable sénateur Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille, avec M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères, les gouvernements canadien et français ont décidé d'établir une légation canadienne en France et une légation française au Canada. Le ministre de France résidera à Ottawa.

La légation canadienne sera située au rez-de-chaussée du No. 1 rue François-Premier, en face du cours Albert-Premier, sur le Grand Boulevard, qui domine la Seine. Les quartiers de la légation seront aménagés dans une aile du Grand Palais situé tout près de la légation anglaise et du bureau des Affaires Etrangères français. Elle sera disponible dès le premier avril.

Il est entendu que le bureau du commissaire canadien du commerce et celui des archives canadiennes seront transportés à la légation. On pourvoira également, à la légation, à toute l'accomodation nécessaire à l'enregistrement des visiteurs, à la réception de leur courrier, etc. La légation canadienne sera la 16ème légation à Paris.

Le premier ministre King a confirmé l'heureux aboutissement des négociations entamées avec le gouvernement français au sujet de cette modification des systèmes de représentation diplomatique des deux pays.

Heureux voyage à S. G. Mgr Prud'homme

Vendredi prochain, Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme, accompagné de M. l'abbé C. E. Arès, son secrétaire, se dirigera vers l'Est, afin de présider le voyage en Terre-Sainte de la croisière organisée par les Voyages Henco.

Le "Patriote", au nom de tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan, lui souhaite un bon voyage et lui demande un souvenir tout spécial pour les organisations religieuses et nationales de notre province lorsqu'il foulera la terre que Notre-Seigneur a sanctifiée de son sang.

Avec la Liaison française au Canada

Relation de voyage de M. Victor Forbin, collaborateur de la "Revue des Deux-Mondes"

(SUITE)

Winnipeg. — Deux heures de wagon et nous sommes à Winnipeg, belle ville de 200,000 habitants: en 1870, ce n'était encore qu'un poste ayant une population de 212 âmes.

Les automobiles des notables nous font visiter les principaux quartiers, avec leurs avenues spacieuses, bordées de magnifiques villas et de jardins merveilleux. J'achète au *Post Office* quelques timbres qui viennent d'être émis à l'occasion du 60e anniversaire de la Confédération. Ces petits rectangles de papier matérialisent une victoire des Canadiens-Français, victoire qui se condense en deux petits mots: d'un côté, le mot "post"; de l'autre, le mot "postes". Ce sont les timbres bilingues réclamés depuis si longtemps par la province de Québec et qu'on lui refusait obstinément. Dès la fin du dernier siècle, des prêtres avaient ouvert une énergique campagne, et l'on voyait bientôt sur les rives du Saint-Laurent des vignettes qui, collées sur les lettres, demandaient: "Dans un pays bilingue, pourquoi pas un timbre bilingue?"

Comme toujours, les revendications des Canadiens-Français se heurtent en travers des bonnes dispositions du gouvernement, et il fallut l'arrivée au pouvoir de l'hon. Mackenzie King, premier ministre du Dominion, et la présence à la direction des postes d'un descendant d'Acadiens, M. Veniot, pour que cette réforme fût enfin réalisée.

A six heures du soir, souper au Fort-Garry, le splendide hôtel du Canadian National Railways, élevé sur l'emplacement du fort du même nom où coureurs des bois et Peaux-Rouges venaient encore, en 1870, vendre leurs pelleteries à l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Au dessert, les discours, où sans cesse est repris le thème essentiel: la lutte pour la défense de la langue maternelle. Puis, une charmante réception chez les sœurs, dans le beau jardin qui entoure leur école, à Saint-Boniface, ancien faubourg de Winnipeg devenu une ville et un diocèse séparés.

A TRAVERS LA PRAIRIE

1er juillet.

Nous nous réveillons en pleine Prairie; le nom lui fut donné, par les Français qui la parcoururent pour la première fois au XVIIIe siècle, à une immense région de plaines herbeuses qui s'étend sur une superficie de plusieurs milliers de kilomètres carrés, entre le lac Winnipeg et les abords des Montagnes rocheuses. Pendant des heures, le regard y cherche vainement un mouvement, une ondulation de terrain, un arbre, un arbuste: c'est un océan figé, une mer de verdure.

Lebret. — Midi. Le paysage se transforme: une oasis de collines et de lacs surgit doucement à l'horizon. C'est Lebret, paroisse fondée par les Pères Oblats sur la rive du lac des Missions, déversoir de la rivière Qu'Appelle. Nous pénétrons là dans le secteur de "l'heure des montagnes", d'où un nouveau retard d'une heure imposé à nos montres. De nombreux Oblats et Canadiens-Français nous attendaient à la gare avec leurs automobiles décorées de drapeaux et de banderoles. Plusieurs compatriotes du vieux pays s'attendrissent, dès qu'ils m'ont découvert dans la foule. L'un d'eux est un Breton du Finistère, M. Dolé, établi dans le pays depuis vingt-deux ans; sa vieille femme, que je vois près de lui, n'a pas voulu abandonner sa coiffe de paysanne bretonne. Il est le jardinier-chef du Collège indien, qu'il me montre à un kilomètre de la gare; il a huit enfants, dont les aînés sont ingénieurs agricoles ou forestiers.

Nous grimpons au Sanctuaire du Sacré-Cœur, chapelle devenue un lieu de pèlerinage pour les milliers d'Indiens qui habitent la région. Du sommet de la colline, la vue s'étend sur un magnifique panorama de lacs, de rivières et de forêts. Je remarque dans l'assistance de nombreux Indiens des deux sexes, presque tous de belle taille.

Le déjeuner nous attend dans l'ancienne église, remplacée par un bel édifice de pierre. Je note sur la muraille de bois du temple désaffecté, qui sert maintenant de salle paroissiale, la fière devise canadienne: *Je me souviens*, qu'encadrent un drapeau tricolore et un drapeau fleurdelysé. Les allocutions du dessert nous retracent l'historique de la colonisation de cette partie du Far-West, que les Oblats commencèrent à évangéliser en 1868; l'ancienne église où nous venons de faire un délicieux repas date de 1884, ce qui fait d'elle le plus vieux monument de ce pays neuf! Depuis une vingtaine d'années, toutes les nationalités de l'Europe ont envoyé ici des émigrants, et, comme nous l'apprend un orateur, les curés devraient parler couramment dix ou douze langues pour exercer comme ils le désireraient leur ministère.

Nous traversons en voiture le Grand lac pour aller visiter le Scolasticat, le séminaire des Oblats. Un canot automobile nous remorque, et la fanfare des séminaristes nous accueille. J'y fais tout de suite la connaissance d'un frère Français, le P. Maurice de Bretagne. Il me promène dans ce spacieux édifice de quatre étages, surmonté d'un élégant belvédère, et vaste comme une caserne, dont la construction ne fut mise en train qu'au printemps de 1925, et qui est déjà habitable et habité. Je mettrais en doute les dires de mon compatriote, si je ne connaissais pas l'étonnante activité des Oblats.

Nous revenons bientôt sur l'autre rive. Pour n'ai au ensuite le ur soudain, insinuer de visiter le Collège Indien, qui fut fondé en 1884 par un missionnaire français, le P. Joseph Hugonard, l'intrépide évangélisateur des Peaux-Rouges, auxquels il consacra quarante années de sa vie, de 1874 à 1917. Une souscription publique qui a réuni les offrandes des protestants, anglais comme celles des catholiques de langue française a couvert amplement le coût d'un monument à sa mémoire: on l'inaugurera dans quelques jours en présence des autorités provinciales et de M. Sauer, l'actif et sympathique consul de France à Vancouver. Mais de bienveillantes complicités font tomber à notre intention les voiles qui entourent la statue, placée dans les jardins de l'école sur un beau piédestal de pierre, afin que le photographe attaché par le Canadian National Railways à notre mission puisse en prendre quelques clichés; elle montre le vénérable apôtre serrant contre lui un jeune Indien et une jeune Indienne.

La région est fertile en légendes et souvenirs des anciens possesseurs du sol. Exemple: le lac Qu'Appelle doit son nom à un récit que les coureurs des bois, pionniers de la colonisation française, recueillirent au XVIIIe siècle de la bouche des Indiens. Je ne puis que résumer en quelques mots cette légende mélancolique. Un jeune guerrier de la tribu des Saulteux voulut prouver son courage en passant la nuit sur la rive du lac, considérée comme le séjour des esprits. Tandis qu'il y montait la garde, il entendit une voix de jeune femme qui appelait au secours. De leur côté, ses parents imaginaient de loin des cris pour l'engager à revenir auprès d'eux; mais la voix mystérieuse l'emporta: il se jeta à l'eau, où il se noya. Depuis lors, on entend chaque nuit, d'après les Indiens, l'âme du jeune homme qui gémit et "qui appelle".

C'est dans la région de Lebret que la confédération des Dakotahs (ou Sioux) tenait ses assises annuelles, après la chasse aux bisons dont les troupeaux, qui se chiffraient par millions de têtes, remontaient la vallée de la rivière Qu'Appelle au cours de leurs migrations; et ce fut à Lebret que se réfugièrent les débris de la nation des Sioux, décimée par les Américains qui avaient à venger la défaite et le massacre d'une de leurs colonnes...

Tout rapidement à mon gré, je visite l'école, qui compte 200 élèves des deux sexes, séparés dans des trois grands bâtiments à quatre étages dressés sur la rive du Lac. La sœur supérieure veut bien répondre à mes questions en me guidant à travers l'établissement. Elle a douze sœurs sous ses ordres, toutes Canadiennes, et les élèves sont conservés jusqu'à dix-huit ans. Les Sioux se montrent très intelligents, beaucoup plus que les Saulteux et les Cris. Les élèves restent très attachés aux sœurs; rentrés dans leurs tribus, ils leur envoient leurs enfants en pension. Quatre Indiennes sont devenues religieuses; la race rouge compte aussi trois prêtres catholiques. J'apprends encore qu'une société fondée par le Père Hugonard, fonctionne en vue de provoquer les mariages entre Indiens convertis.

A la gare où la population est venue en foule nous faire ses adieux, je fais la connaissance de plusieurs compatriotes. Voilà, dit Montmartre, un Montmartre créé au fond du Far-West par d'énergiques Parisiens qui ont lâché la vieille citadine pour se mettre à la culture...

Nous roulons depuis plusieurs heures à travers la prairie sans fin. Brusquement surgissent, à l'horizon de la plaine herbeuse, les toitures de maisons dénudées: c'est Régina, la très jeune capitale de la Saskatchewan, fondée en 1882, promue au rang de bourg en 1883, et qui s'est développée avec une rapidité remarquable: 34,432 habitants, 28 églises, 12 lignes de chemin de fer, précise un guide édité par le Canadian National Railways.

Jamais je ne me suis aussi bien rendu compte de la naissance d'une "capitale"; j'y assiste autant avec mon imagination qu'avec mes yeux. Tandis que le train s'approche de l'agglomération, je remarque un camp indien composé d'une vingtaine de tentes coniques dont la toile est parsemée de pictographes rouges; les chalets épars dans la prairie se font plus nombreux; j'aperçois une famille commençant à défricher le sol vierge autour de sa maisonnette de bois; puis, ce sont des poteaux indiquant l'alignement de rues futures; la vision suivante me montre des rues tracées, dont la chaussée est de terre végétale, et les trottoirs de planches. Les arbres des jardinets entourent les maisons de bois n'ont que quatre à cinq ans. Les élévateurs (greniers à blé) se multiplient des deux côtés de la voie. Enfin, le train pénètre dans une ville "finie", digne de son nom: Régina, reine de la Prairie. Les rues y sont des avenues larges de 25 à 30 mètres, admirablement entretenues, bordées de superbes édifices et de belles maisons.

A la gare, Mgr Mathieu, l'archevêque du diocèse, nous reçoit avec des membres de son clergé et de nombreux notables. L'illustre vieillard (il a soixante-quinze ans) me rappelle avec fierté en me serrant la main:

—Je suis chevalier de la Légion d'honneur.

Hommage qui lui était dû! Ce prélat, dont l'influence est considérable dans les milieux gouvernementaux et politiques, a remporté, par la douceur et la persuasion, de signalées victoires pour la défense de notre langue dans l'Ouest canadien.

Les réticules se sont donné rendez-vous devant le Parlement de la province de Saskatchewan; sa façade principale donne sur un grand lac artificiel que sillonnent, dans la nuit qui tombe, de nombreuses pirogues éclairées par leurs lanternes. Et nous pénétrons dans le magnifique édifice où le premier ministre veut bien, sur l'intervention de Mgr Mathieu, recevoir la Liaison française. J'admire la salle des séances, d'une élégance austère, et m'en fais expliquer par M. Claude Melançon l'agencement. La majorité est toujours tournée à gauche; l'opposition, à droite. La première avait cette fois 21 sièges, et la seconde 10, je compte en effet 21 pupitres d'un côté et 10 de l'autre. Si le parti actuellement au pouvoir est vaincu aux prochaines élections, il ne sera plus le "parti de gauche"; Droitier, gaucher, mots qui changent de signification d'un monde à l'autre!

L'archevêque prononce un beau discours en français; il déplore que des milliers de Canadiens français aient émigré aux Etats-Unis:

"S'ils étaient venus prendre ces bonnes terres de notre immense province, au lieu d'aller se perdre dans les manufactures américaines, quelle influence n'aurions-nous pas acquise aujourd'hui! Nous serions plusieurs centaines de milliers à parler ici notre belle langue française!"

Et c'est un thème et une complainte que nous entendrons partout répéter.

2 juillet.

Les bons moines qui veillent à notre confort (ils sont quatre: le père et ses fils, tous au service du Canadian National Railways comme porteurs) nous ont réveillés à 5 h. 30, car le programme annonce que nous arriverons de très bonne heure à Willow-Bunch, et il nous faudra déjeuner auparavant.

J'étudie sur la carte la situation de Willow-Bunch; il sert de terminus à une nouvelle ligne que le Canadien National Railway a construite il y a quelques années, et qui facilitera la colonisation dans cette partie encore vierge de la Prairie.

(à suivre)

CROISIERE MEDITERRANEE ... TERRE SAINTE ... DEPART LE 8 FEVRIER ... LES VOYAGES HONE

Veillote ou veilloche ?

Allons-y pour "veilloche" puisque c'est la prononciation usuelle, quoique veillotte puisse être tout aussi français.

J'ai longtemps cherché ce mot dans les dictionnaires ordinaires à la portée de tout le monde et je ne l'ai jamais trouvé. J'ai eu enfin le Petit Larousse Illustré, édition 1926. Ce mot n'y est pas, sauf au mot "Cabillaud" où il figure sous la gravure "appelée vulgairement veillote...".

J'ai dit que veillote, quoiqu'en dise "Le Sauvage" peut être tout aussi français que veilloche. Je dis, mots pouvant exactement désigner un petit tas de foin, plus ou moins fané, que l'on fait sur le pré pour le préserver de la pluie ou du serein. Veillote ou veilloche, au point de vue étymologique, paraît être un diminutif de veiller, comme veilloche est un diminutif de veille. En effet, ce mot désigne un travail qui doit obligatoirement se faire dans la veillée, en un pays à climat humide. En France, les veillées sont très courtes pendant la saison des foins, on a donc logiquement dit: allons veilloter, ou veillocher, c'est-à-dire faire une petite veillée, pour désigner le travail qui consiste à faire des petits tas de foin sur le pré. Afin de profiter de toute la chaleur du soleil ce travail doit donc se faire après, ou juste au coucher du soleil, donc dans la veillée.

En hiver on va veiller, en été on va veilloter ou veillocher. Ce dernier mot me paraît plus euphonique que le premier, mais c'est là une question de goût ou d'habitude, je ne voudrais pour rien blâmer ceux qui préfèrent dire veillote, car si j'ai raison, je dois reconnaître qu'ils n'ont pas tort.

Si quelque lecteur du "Patriote" trouve que mes explications sentent le pédantisme, qu'il ait la charité de me le dire.

UN PATOUR DES BASSES LANDES.

LES NOUVELLES

CHEZ NOUS ET AILLEURS

Un capital de $53,893,942

Ottawa. — La consommation de la bière et autres produits des brasseries au Canada a été de 4.40 gallons per capita en 1926, représentant $4.70; la fabrication a été de 46,150,112 gallons et en diminuant la quantité importée il est resté pour la consommation domestique 42,299,430 gallons. Il y a au Canada 83 brasseries dont 8 dans la province de Québec. Le capital de cette industrie est de $53,893,942.

—:o:—

L'année 1927 et la colonisation

Winnipeg. — Un rapport publié par M. G. F. Herzer, gérant de l'Association de Colonisation du Canada, une filiale de Pacifique Canadien, démontre que cette organisation, fondée pour stimuler l'établissement des colons sur les terres privées de l'Ouest Canadien, a accompli d'excellente besogne durant l'année qui vient de s'écouler.

Dans le cours de 1927, l'Association a aidé à l'établissement de 606 familles, comprenant 3,443 personnes, sur des fermes d'une superficie totale de 162,982 acres et d'une valeur de plus de $4,000,000. Durant le mois de décembre seulement, 62 familles sont venues se fixer sur des terres de l'Ouest à la suite des renseignements obtenus de l'Association.

M. Herzer déclare dans son rapport que les perspectives pour 1928 sont très encourageantes et que l'on est en droit de s'attendre à une forte immigration. L'Association a actuellement en main plus de 300,000 acres de terre à culture, ce qui constitue une superficie suffisante pour près de 1200 familles.

Depuis la date de sa fondation, en 1922, l'Association de Colonisation du Canada a facilité à 2,366 familles leur établissement sur des fermes de l'Ouest dont la superficie totale s'élève à 536,243 acres.

—:o:—

200,000 permis de Radio au Canada

On a émis jusqu'à la fin de novembre, 200,000 permis de radio, et on croit que le nombre des récepteurs est d'au moins un million. Le nombre des permis ne révèle à peu près que la moitié des propriétaires de radio et on se mettra en frais de trouver les propriétaires qui échappent à la loi fédérale qui exige un permis.

Voici, en tableau, comment les provinces se partagent ces permis.

Québec, 17,726; Ontario, 102,540; N.-Ecosse, 5,123; N.-Brunswick, 2,863; Ile du P.-E., 345; Manitoba, 14,103; Saskatchewan, 18,713; Alberta, 9,262; C.-Britannique, 14,083.

Les principales villes accusent les permis suivants:

Toronto, 33,891; Montréal, 37,982; Ottawa, 6,062; Winnipeg, 7,731; Vancouver, 6,286; Victoria, 2,832; Régina, 383; Saskatoon, 1,059; Calgary, 820; Edmonton, 338; London, 2,939; Hamilton, 6,602; Saint-Jean, 822; Halifax, 1,846; Hull, 335.

—:o:—

Construction de grande route

Calgary. — M. Daniel F. Whitney, président de l'Association des hôtels d'Alberta et directeur de l'Alberta Motor Association, a annoncé qu'on construirait au printemps une grande route de 24 pieds de large en béton solide entre Calgary et Banff si la Législature de l'Alberta veut bien accorder la charte nécessaire.

Le travail serait entrepris par une compagnie du nom de Trackman Company Ltd., dont on est à préparer les certificats d'incorporation. Bien que la compagnie soit incorporée pour un million, on se propose de financer la construction de la grande route au moyen d'émissions d'obligations.

La longueur de la route serait de 70 milles à peu près et elle suivrait probablement au sud de la rivière Bow la plupart du temps. Le coût approximatif serait de $2,450,000, sur une base de $35,000 du mille pour 70 milles.

La compagnie se propose également de demander des chartes pour construire des routes, de Calgary à Edmonton, de Calgary à MacLeod et tout droit à Coutts, Alta.

—:o:—

Il ne fait pas bon attaquer un orignal blessé

Dawson, Yukon. — Charles Rivers, un facteur, s'est fait encorner par un orignal blessé sur lequel il avait fait feu. Il a perdu l'œil gauche et perdra probablement le droit. Il porte aussi d'autres blessures.

Rivers partit de Dawson pour faire sa course, et, à 16 milles au nord de la ville, il rencontra l'animal dont les cornes avaient des dimensions exceptionnelles pour la saison. Rivers fit feu et blessa l'orignal. Il le poursuivit deux milles au bout desquels sa carabine était obstruée par la neige. Saisissant un couteau, Rivers voulut en frapper l'animal à la gorge, mais celui-ci se rua sur lui. Rivers, aveuglé fut forcé d'abandonner la lutte. Il fut ensuite trouvé par J. McDonald, un mineur, qui le transporta à Dawson.

—:o:—

La prière de la Chambre des communes et du Sénat

Ottawa. — La prière de la Chambre des Communes et du Sénat, lue avant de commencer chaque séance sera modifiée en éliminant les mots "royaume Uni" devenus nuls depuis l'établissement de l'Etat libre d'Irlande. Le changement devra être confirmé par le parlement le premier jour de la nouvelle session, car cette prière, en ce qui concerne les Communes, a été rédigée par un comité de la Chambre en 1877; le changement se fera maintenant, afin que la prière modifiée soit faite à l'ouverture de la prochaine session.

—:o:—

Emigration de soldats Anglais

Londres. — Un plan préparé depuis celui de George Washington, Thomas Jefferson et les autres chefs révolutionnaires américains en 1775, en vue de peupler l'ouest américain avec les membres licenciés de l'armée révolutionnaire, est la dernière proposition soumise par le comité de colonisation d'outre-mer, a révélé avant son départ pour le Canada, M. E.-T. Critchley, aviseur financier du comité.

Le comité de colonisation d'outre-mer dévoile que des centaines de soldats, qui sont en train de faire actuellement leurs derniers mois de service, sont entraînés à Chisledon Wiltshire, aux méthodes modernes de culture, et qu'ils seront envoyés au Canada au mois de mai prochain, et établis sur de vastes terres fertiles.

Ils seront considérés comme des réservistes pendant cinq ans. Ces soldats ne seront pas dispersés n'importe où, mais groupés par cinquante à Calgary, Prince-Albert, Regina, Toronto, Edmonton, Saskatoon et Winnipeg.

M. Critchley rencontrera au Canada le lieutenant-colonel Amery, secrétaire d'Etat pour les affaires des Dominions. Le War Office coopérera absolument au nouveau projet.

—:o:—

Un aigle d'or au roi des aviateurs

Panama. — Un aigle d'or tiré de la tombe d'un chef indien a été offert au colonel Charles A. Lindbergh au cours d'un banquet d'adieu donné par le comité de réception de Panama. L'aigle est en or solide et fait d'après un modèle animal. Il pèse 252 grains.

—:o:—

Une capture de dix millions de piastres d'alcool

New-York. — Le "New-York World" dit que les navires et les officiers pour l'application de la loi Volstead ont saisi au cours de l'année 1927 des liqueurs et des alcools valant plus de 10,000,000 dans le port de New-York seulement.

On a saisi au cours de l'année 47 navires avec 1,500,000 pintes d'alcool naturel et de liqueurs. On avait saisi 47 navires en 1926.

Le "duce" hérite de $250,013

Rome. — Le premier ministre Mussolini devient héritier d'une fortune de 5,000,000 de lires (250,000) et devrait en faire appelée capturé dans les grands [illegible].

Cette fortune a été léguée au dictateur par la colonie de Signora Carlotta Di Crisolfrano Doria, et sera employée à des œuvres pies.

Le cas de
Mme J. Parent

Mari très inquiet. Parle à un prêtre qui lui conseille d'écrire à nos Médecins.
Heureux résultats. Meilleure santé qu'une femme n'ait jamais pu désirer.
Elle se croyait au ciel tant elle se trouvait heureuse.

"Plusieurs médecins et même des femmes charlatans m'avaient soignée pour des douleurs internes qui m'étaient restées après la naissance d'un bébé, mais je continuai d'en souffrir toujours autant. Je ne savais plus que faire et je me décourageais. Mon mari, que mon état inquiétait, avait dit à plusieurs personnes combien j'étais malade, il en parla à un prêtre qui lui suggéra d'écrire aux médecins de la Cie Chimique Franco Américaine, ce qu'il fit. Aussitôt je me suis mise à suivre le traitement qui me fut recommandé et à prendre des Pilules Rouges. Bientôt j'ai remarqué que mes forces s'augmentaient, que ma digestion se faisait plus régulièrement; mes douleurs se sont passées peu à peu; enfin, au bout de deux mois j'étais rétablie. Je me croyais au ciel tant j'étais heureuse de ce résultat. J'ai acquis de l'embonpoint depuis et j'ai la meilleure santé qu'une femme puisse désirer". Mme. J. Parent, Louiseville, (Maskinongé), P.Q.

Il n'y a sûrement pas de meilleur remède pour les femmes, de tout âge, en tout temps, dans les cas de:

Anémie,
Chlorose,
Perte d'appétit,
Faiblesse d'estomac,
Mauvaise circulation,
Troubles nerveux,
Maux de tête,
Irrégularités,
Douleurs internes,
Troubles du retour d'âge.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Les femmes qui désirent consulter nos Médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et jours de fête religieuse) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que celles qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacune le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à la soigner. Voilà donc pour toutes un moyen économique et certain de se traiter. 3-28

Prix partout ou par la poste, 50 sous la boîte, 3 boîtes, $1.25, 6 boîtes, $2.50

PILULES ROUGES

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée.
1570, rue St-Denis, Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

Docteur J. B. TRUDELLE
DIPLOME DE CHIRURGIE DE L'INSTITUT CLAUDE DE PARIS.
Ancien élève de l'Hôpital Necker et Broca, Paris.
Ex-Interne en Chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, 1913-1914.
Ex-Assistant à la Clinique Chirurgicale de l'Université Laval.
Chirurgien de l'Hôpital Général No. 6 pendant la Guerre, 1915-1919.
Ex-Chirurgien Spécialiste pour Maladies de la Femme, Hôtel-Dieu, Université Laval.
Chirurgien décoré par le Gouvernement Français pendant la guerre.
ADRESSE DU BUREAU
2031—12ième Avenue
REGINA, SASK.
Téléphones—2302 et 2781.

Fondée en 1851
Incorporée 1904 rue Bonville
Dauost, Lalonde & Cie
Limitée
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
Bureau et Fabrique
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL QUE.

JOHN DASLEY
PLOMBIER, EXPERT EN CHAUFFAGE
Réparations faites promptement.
Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs.
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage.
111, 14ème RUE OUEST.
Téléphone 2901 Prince-Albert

Impressions
Annonces
Que tous les amis du "PATRIOTE DE L'OUEST" veuillent se rappeler que nous disposons d'un bon atelier d'imprimerie toujours à leur service, que nous publions les annonces françaises et que tout ce qui vient par nos services favorise la diffusion de l'unique journal français de la Saskatchewan.
Confiez-nous vos travaux d'impression et vos Annonces

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE et de TEINTURE adressez-vous à
HENRI MELIS
40, 14ème RUE OUEST
Téléphone 2321
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC.
Prix Modérés
PRINCE-ALBERT - - SASK.

Pourquoi se faire opérer?
Faites usage du merveilleux purificateur.
HEPATOLA
Il corrige les dérangements du foie et de l'estomac.
Manufacturier:
MRS. GEO. S. ALMA
230—4ème Avenue Sud
Boîte 1073 Saskatoon, Sask.
Dept. P. L.

CHARBON
Les meilleures qualités.
MIDLAND
IDEAL
WESTERN GEM
CARDIFF
RADIANT
McLEOD RIVER.
Prix: de $7.00 à $11.50 la tonne.
TELEPHONE 2875
North Star Lumber Co., Limited
(L'entrepôt du bon charbon)
Prince-Albert - Sask.
J. P. HEPBURN, Gérant.

PEAUX
PEAUX DE VACHES
Il nous faut une grande quantité de peaux. Nous payons les plus hauts prix du marché. Expédiez ou apportez les immédiatement à
LOUIS & PERMACK
LIMITED
Coin de la rue Rivière et 2ème Ave. Ouest, Prince-Albert, Sask.
Téléphone No. 2572
Nous payons les frais de transport pour une quantité au-dessus de 150 livres.

FOURRURES
AUX PLUS HAUTS PRIX DU MARCHE
Il y a beaucoup d'argent à faire à trapper, si vous nous vendez vos fourrures.
Expédiez ou apportez les immédiatement à
LOUIS & PERMACK
LIMITED
Prince-Albert, Sask. Tél. No. à Prince-Albert, Sask.
Téléphone No. 2572
Nous payons tous les frais de transport par grande vitesse.

The Prince Albert Bldg Co. Limited
Faites passer des finitions à votre entreprise, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'église, de magasin et de bureau.
Nous exécutons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
Téléphones
Jour, 2676 Nuit, 2530

J. P. DESROCHERS
Entrepreneur en Construction
[illegible]
10712—93ème Rue.
EDMONTON - - ALTA.

J. L. GUAY
ENTREPRENEUR
[illegible]
CHARTERHOUSE ou ST. [illegible]

EVANGILE

I. — *Le Sanhédrin demande à Jésus raison de l'acte d'autorité accompli, la veille, dans le Temple.* (S. Mt., XXI, 23-27; S. M., XI, 27-33; S. L., XX, 1-8.)

Jésus était rentré à Jérusalem. Comme il se promenait dans les Galeries du Temple, enseignant le peuple et lui annonçant la Bonne Nouvelle, les Princes des prêtres, les Docteurs de la loi et les Anciens se réunirent et s'approchèrent de lui: "De quel droit, lui dirent-ils, fais-tu toutes ces choses, et qui t'a donné ce pouvoir (1)? Réponds!"

Jésus leur dit:

—Et moi aussi je vais vous poser une question, et, si vous pouvez la résoudre, je vous dirai de quel droit j'agis ainsi. Le Baptême de Jean, d'où venait-il? Du ciel ou des hommes? Répondez!"

En eux-mêmes ils pensèrent: "Si nous répondons qu'il venait du ciel, il nous dira: 'Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru?' Si nous répondons qu'il venait des hommes, tout le peuple nous lapidera." (Tous en effet, tenaient Jean pour un Prophète.)

Aussi se parent-ils que dire: "Nous ne le savons pas."

—Et moi, repartit Jésus, je ne vous dirai pas non plus en vertu de quelle autorité je fais ces choses (2)."

NOTES

(1) Ils faisaient surtout allusion à l'expulsion des marchands du Temple.

(2) Je n'ai pas à vous donner raison de ma propre mission. Si vous saviez quelle était celle de mon Précurseur, vous sauriez aussi quelle est la mienne. L'une éclaire l'autre.

Ste Thérèse, patronne des missionnaires

Texte du décret de la Congrégation des rites.

M. Paul-A.-Lionel Bernard, de Beloeil, a reçu, en sa qualité de secrétaire de Sa Grandeur Mgr Ovide Charlebois, évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin, promoteur de la supplique à Sa Sainteté Pie XI, pour obtenir que sainte Thérèse de l'Enfant Jésus soit proclamée patronne universelle des missionnaires et des missions, le texte du décret de la Congrégation des rites faisant droit à cette supplique. Cette supplique a été signée par 221 archevêques, évêques et préfets apostoliques missionnaires.

DECRET

proclamant sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne particulière des missionnaires, hommes et femmes, et en outre patronne des missions du monde entier, tout autant que saint François-Xavier.

Diocèses et vicariats apostoliques des missions.

La dévotion de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus répandue dans le monde entier, manifeste avec quel sentiment de foi les fidèles, de l'univers catholique accueillirent sa canonisation. Même chez les infidèles, la Vierge du Carmel a tenu sa promesse de faire tomber du ciel une pluie de roses. C'est la raison pour laquelle de très nombreux évêques eurent la conviction que des fruits abondants seraient recueillis dans la Vigne du Seigneur, si sainte Thérèse de l'Enfant Jésus était déclarée Céleste Patronne de tous les missionnaires travaillant dans n'importe quelle mission.

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ne brûlait-elle pas d'un zèle ardent de répandre la foi, et n'est-ce pas ce zèle qui a produit des effets miraculeux chez les païens.

Des évêques missionnaires présentèrent donc humblement à Sa Sainteté Pie XI des suppliques recueillies dans le monde entier, demandant que la suprême sanction apostolique ratifie tous leurs voeux. Etant donné ce grand nombre de suppliques, Sa Sainteté Pie XI, avec la plus grande bienveillance — le soussigné cardinal Vico, préfet de la S. Congrégation des Rites, étant rapporteur — déclare que sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a été jugée digne de devenir *Patronne particulière des missionnaires, hommes et femmes, et en outre patronne des missions du monde entier*, tout autant que saint *François-Xavier*, avec tous les droits et privilèges, lesquels que comporte ce titre — nonobstant toutes choses contraires.

—Rome, le 14 décembre 1927.

A. card. VICO,
év. de Porte et Sainte-Ruffine, pref.

Angelus MARIANI,
sec. de la S. Congrégation des Rites.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocat et Notaire

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat, Notaire
Mitchell Block, Chambre 8
Tél. [illegible]
PRINCE ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien

Des Hôpitaux de Paris et de New-York — Téléphone [illegible]
DR. J. BOULANGER
MÉDECIN & CHIRURGIEN
Spécialité: Chirurgie abdominale
Traitements par le Radium
Laboratoire de Rayons-X — [illegible]

Avocat

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK.

Avocats et Procureurs

LAVERY & DONNON
AVOCATS ET PROCUREURS
[illegible]
Tél.: [illegible]
[illegible]

Dentiste

Téléphone [illegible]
DR. CHAS C. CLERMONT
DENTISTE
[illegible]
[illegible] — REGINA

Médecin-Chirurgien

[illegible]
Dr. J.-P. DESROSIERS
Médecin-Chirurgien
[illegible]
[illegible]
SASKATOON, SASK.

Arpenteur-Géomètre

J. E. MORRIER
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
[illegible] Rue Ouest
Téléphone [illegible]
PRINCE-ALBERT - - SASK.

Architecte

FREDERICK J. O'LEARY, B. Sc.
Concours [illegible]
ARCHITECTE LICENCIE
[illegible]
REGINA, SASK.
John F. O'Leary, Contracteur des Constructions

Médecin-Chirurgien

DR. P. E. LATOUR
Médecin-Chirurgien
des Hôpitaux de Chicago
Traitements électriques et rayons ultra-violets.
PONTEIX, SASK.

Nouvelles religieuses

Le Pape bénit les Canadiens

AUDIENCE D'ADIEU

Rome.—Le Saint-Père a accordé une audience d'adieu à Son Eminence Mgr Raymond-Marie Rouleau, O.P., Archevêque de Québec, qui a été récemment créé Cardinal, avant son départ pour le Canada. Le Saint Père a chargé le nouveau Prince de l'Eglise de porter ses meilleurs voeux et sa bénédiction aux Catholiques du Canada, "si chers à son coeur".

Terminant l'entrevue, le Pape dit au nouveau Cardinal: — "Au revoir, à bientôt".

—:o:—

La bienheureuse Bernadette

MGR CHATELUS ESPERE QUE SA CANONISATION AURA LIEU EN 1930. —

Nevers, France. — Dans une lettre au clergé et aux fidèles de son diocèse sur sa visite "ad limina", S. G. Mgr Chatelus écrit:

"Nous ne dirons que quelques mots de notre bienheureuse Bernadette. Sa cause, en vue de la canonisation, est toujours en grande faveur à Rome. Le Saint-Père nous en a parlé avec une sympathie marquée. Les miracles, requis pour une heureuse conclusion du procès, sont [illegible] dans les Congrégations, et il ne semble pas qu'ils puissent être écartés. Nous pouvons espérer sans trop de témérité, qu'en 1930, en l'année du Jubilé sacerdotal de Pie XI, le décret de canonisation sera rendu. Il est bien évident qu'en formulant cette date nous n'entendons préjuger en rien la décision de l'Eglise."

—:o:—

Les congrégations du Cardinal Rouleau

Rome. — L'Osservatore Romano, organe officiel du Vatican, publie dans sa livraison du 26 décembre, que par billet de la Secrétairerie d'Etat Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné assigner à Son Eminence le cardinal Rouleau, archevêque de Québec les Sacrées Congrégations de la Consistoriale, des Religieux et de la Révérende Fabrique de Saint-Pierre.

Le prochain congrès eucharistique à Carthage

Tunis. — Mgr Lemaître, archevêque de Carthage et primat d'Afrique avait exprimé le désir que le Congrès eucharistique international fût tenu à Carthage en 1930.

Le Pape, tenant au dernier ressort du lieu de ce Congrès, vient de décider qu'il serait tenu en Afrique, à Carthage, en 1930.

Le Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux avait proposé Carthage pour 1930, à cause du 15e centenaire de la mort de saint Augustin.

—:o:—

Décès de Mgr Lemonnier

MGR LEMONNIER, EVEQUE DE BAYEUX EST DECEDE. — LE DEFUNT ETAIT AGE DE 74 ANS

Né à Elbeuf, le 16 septembre 1853, Mgr Lemonnier avait reçu en 1877 l'ordination sacerdotale des mains du cardinal de Bonnechose. Après trois ans de professorat à l'école des sourds-muets et au Petit Séminaire de Rouen, il fut appelé en 1883 par le cardinal Thomas à la fonction de vicaire général. En 1906, il succédait au cardinal Amette sur le siège de Bayeux, où il avait à réorganiser tant d'oeuvres détruites ou menacées par la persécution. Après la guerre, il se préoccupa de grouper les élites diocésaines du diocèse et, quand la persécution faillit reprendre en 1924, de fortifier ou défendre ces associations.

La canonisation de saint Jean Eudes et surtout la béatification et la canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus valurent son épiscopat à l'Eglise universelle.

Lorsque la *Fédération des oeuvres catholiques françaises pour marins* se fonda, en 1923, il fut l'un des premiers à l'encourager et à la patronner, et c'est sur son désir qu'eut lieu, au mois d'août dernier, en son diocèse, le premier Congrès de l'apostolat maritime. Il se faisait une joie de le présider; la maladie qui vient de l'emporter l'en empêcha, mais il tint à se faire représenter par son premier vicaire général, Mgr Quirié.

Il aimait à se dire et à s'entendre appeler "l'évêque des marins".

—:o:—

Décès du Frère Eugène

Montréal. — Est décédé au Mont de La Salle, à Laval-des-Rapides, le Frère Eugène, des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le défunt, nommé dans le monde Joseph Beaudoin, appartenait à une famille bien connue de Montréal; il était le fils d'Emile Beaudoin et de Justine Beaudoin.

—:o:—

Prêtres et religieux captifs en Mongolie

Londres. — Une dépêche de Tien Tsin au "Daily Express" dit que la mission belge à Tien Tsin a reçu une lettre passée en contrebande qui lui apprend que quatre prêtres européens, six religieuses et nombre d'étudiantes chinoises et mongoles sont retenus captifs par des bandits à Sen Yerku, Mongolie intérieure, depuis trois mois. Les captifs craignent qu'on ne les massacre bientôt.

La lettre se plaint de l'inefficacité des troupes de Feng Yien qui sont à une courte distance de San Yerku où sont détenus les captifs.

—:o:—

La cathédrale de Varsovie est cambriolée

Le correspondant du "Daily Mail", à Varsovie, télégraphie que la cathédrale de Varsovie a été cambriolée. De nombreux bijoux et objets du culte, d'une grande valeur artistique, ont été dérobés.

—:o:—

L'Eglise de France recouvre une partie de ses biens

DECRET DE L'ETAT

Paris. — A la suite d'une déclaration que vient de faire M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, il sera possible pour l'Eglise de rentrer en possession d'une certaine partie de ses biens perdus par suite de l'application de la loi de séparation de 1905, en vertu de laquelle les "pieuses fondations", ou fonds laissés à l'Eglise, à condition que des messes soient célébrées à intervalles réguliers aux intentions des donateurs, retournèrent à l'Etat, pour être administrés par des organisations charitables laïques.

En théorie, sous le concordat, ces sommes étaient regardées comme la propriété de l'Etat, mais en revanche fut toujours alloué aux prêtres et aux autorités ecclésiastiques de paroisses spécifiées. Ainsi ils étaient pourvus dans les legs, pouvaient être célébrées. Sous la loi de séparation, les paiements annuels furent discontinués. Toutefois, on leur substitua certains accords en vertu desquels on remettait à l'Eglise certains édifices et propriétés, à condition que des associations diocésaines fussent établies afin de les recevoir et de les administrer. Le Pape s'abstint cependant la constitution de ces associations, comme contraire aux organisation de l'Eglise et comme mettant en danger la discipline et l'autorité de l'Eglise.

L'année suivante, cette propriété retourna à l'Etat; mais on continua à célébrer les messes de requiem et autres cérémonies religieuses, telles que spécifiées dans divers testaments.

A l'heure actuelle, conformément à la politique de pacification religieuse poursuivie en France depuis la guerre, et vu le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, un accord a été conclu autorisant la formation d'associations diocésaines qui soient reconnues par l'Etat et l'Eglise, et le Pape permit à autoriser les évêques de France à les établir. En conséquence, le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre de l'intérieur, a fait savoir aux organisations civiles et de charité qui administrent actuellement les "Pieuses fondations" que des sommes suffisantes à couvrir un revenu, pour faire face aux dépenses qu'entraînent les cérémonies religieuses spécifiées dans les testaments, peuvent être rendues à l'Eglise.

Le R. P. Louis Simard, O.M.I. et l'oeuvre française de Saskatoon

Il fait un appel aux nôtres de l'Est.—Son entrevue avec le représentant du "Droit".

SASKATOON

"Cette ville (Saskatoon) est d'une importance incontestable. Elle comptait 300 âmes à peine en 1903; en 1930 elle dépassera peut-être 50,000 âmes. Sa population a augmenté de 9000. Cette année encore, on y a vendu 1100 lots, on y a bâti pour une valeur de 3 millions, et demi. Pour l'ivrer il n'y a peut-être pas une chambre à louer en une maison à louer. Elle dessert une région fertile. Le voyageur remarque longtemps avant d'arriver à la ville et voit s'étendre des murs l'immense entrepôt au l'on emmagasine plus de 3 millions de minots de blé. C'est le siège de l'Université provinciale. Les divers bâtiments sont superbes, les études y sont fortes et pratiques; plus de 1800 élèves en suivent les cours. La cité est une zone de beauté; en été, elle revêt ses parures de verdure, enferme ses couleurs de fleurs, étale ses plus belles constructions sur les rives de la Saskatchewan. On ne lui soupçonnait guère l'épiscopat, pour remplacer Monseigneur Pascal, le Vatican créa Monseigneur Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon. Si les nôtres ne s'y trouvaient pas déjà, ils devraient se hâter de venir en la métropole centrale du Nord.

LES CANADIENS-FRANCAIS

"Mais les Canadiens français y formeraient-ils une partie insignifiante?... On l'a dit jadis, on l'a répété depuis. En dépit de la loi, leur langue n'est pas encore enseignée dans les écoles séparées. Quand ils demandèrent un sermon à l'église, on leur répondit qu'ils n'y avaient pas droit. Insuffisamment mais clairement c'était la jointure l'injustice à l'insulte. La vérité est qu'il doit y avoir plus de 600 personnes françaises en la ville.

"Le vingt-six juin dernier, une parade en auto couvrait un quart de mille de la 20e rue et 238 convives prirent place à notre premier banquet de la Saint-Jean-Baptiste. D'autres faits sont survenus pour démontrer la valeur de notre groupe. Personne que je sache oserait maintenant nier le droit pour les Canadiens français d'avoir leur propres institutions.

JARDIN D'ENFANCE

"Il est urgent d'acheter un terrain dès maintenant. Les Oblats espèrent bâtir au printemps une église et un presbytère, sous le vocable de l'Immaculée-Conception. Nous voulons principalement un Jardin d'Enfance. Ce sera le collège des garçons de six à treize ans. Il ne peut manquer d'être achalandé, à cause des commodités dont il sera pourvu et à cause de son accès facile, Saskatoon étant relié par lignes de belles routes et par des chemins de fer avec tous les postes français du nord. C'est l'oeuvre capitale, du moins, à mon humble avis, étant voulu cette école une école nôtre église elle-même. S'il est louable de grouper ceux qui parlent encore la langue maternelle, il semble préférable de l'apprendre à ceux qui sans cela ne la parleraient plus après nous. Qu'on veuille bien saisir la portée de ce fait: Quand le commença le catéchisme français à Saint-Marie, sur 38 élèves il n'y en avait pas un seul qui sût le credo en français, il n'y en avait pas trois qui saisissaient les explications en français. Il nous faut au plus tôt remédier à ce mal national. Nous devons immédiatement fonder une maison d'enseignement où l'on ne négligera point l'enseignement suffisant de l'anglais, mais où surtout l'on étudiera le français parfaitement.

GROSSES DEPENSES

"Ces établissements seront coûteux. Mes fidèles sont trop cultivés pour ne pas faire leur part. Presque chaque famille a souscrit $25.00. On apprendra sûrement avec satisfaction le détail suivant: l'on trouve encore quelques familles métisses; elles veulent toutes appartenir à la paroisse française; chacune, l'on sais certain, contribuera au moins dix piastres. Enfin, quelques-uns des nôtres ont donné $100.00 et même davantage. L'heure du réveil de la race a sonné. Pourtant nous ne sommes pas assez riches, nous l'avouons, pour tout entreprendre avec nos seules ressources. Si encore nous pouvions à Saskatoon nous contenter de modestes bâtiments. Malheureusement nous ne pouvons point bâtir comme dans un village de campagne. Ne nous faut-il pas des édifices plutôt décents pour forcer quelques-uns des nôtres un peu récalcitrants à venir jusqu'à l'Immaculée alors qu'ils demeurent à deux minutes de marche de St-Joseph ou tout près, de St-Paul? Accoutumés, de passer pour "de pauvres frères" à côté des autres qui possèdent des églises valant plus de 150,000 et soutenant des écoles de près de $200,000? Les professeurs viennent de tous les pays, les élèves sont des divers points de la province, le voyageur qui se dirige vers les lointaines régions du Nord nécessairement notre ville; tous ces observateurs se forgeront-ils de notre importance en la Saskatchewan par l'influence que nous exerçons à Saskatoon? Ainsi, en me lisant ici, le R. P. Provincial m'a recommandé de ne pas acheter "un hôtel abandonné" pour en faire le sanctuaire des Canadiens-français.

DEMANDE DE SECOURS

"Force nous est donc de demander du secours. Qu'on nous trouve principalement l'aumône de la prière. Plus qu'aucun autre jour, celui de Noël nous fait réfléchir sur la puissance de Jésus. "Par la richesse de notre bon ami de chez nous dans les plaines de l'Ouest.

C'est lui qui accorde la durée aux peuples et la fécondité aux oeuvres. De grâce, qu'on veuille prier Jésus pour nous. Quant à l'aide matérielle, l'on me permettra de dévoiler ma politique. Jamais auparavant avons-nous autant joui de la sympathie de la population anglaise et constaté le désir manifeste qu'elle a de contribuer à nos oeuvres. Eh! bien, sans doute, je ne refuserai point le don que l'Anglais viendrait m'apporter, mais un sentiment de fierté me pousse à demander uniquement l'aide de mes compatriotes. Nous ne méritons pas d'avoir des établissements pour nous si nous ne pouvons trouver chez nous les fonds nécessaires pour les fonder. Me suis-je trompé en comptant sur le sens éveillé de notre solidarité nationale? D'autre part, nous ne voulons pas vous appauvrir. Nous n'attendons pas beaucoup de personne, nous espérons un peu de chacun. Nous bénirons le bienfait, nous nous souviendrons avec une reconnaissance éminente chère le don le plus modique. Infime se le rappelle. Nous avons tout à faire mais tout à recréer. Nous ne pouvons pas même faire un, il n'y a pas un meuble qui serait établi pour nous.

"Nous écrirons donc à la bienveillance de tous. Des religieuses de [illegible] ont commencé l'exode à la pensée de l'un des leurs qui a travaillé un peu partout et parmi les nôtres, toujours content de pouvoir aider quelqu'un à la survivance de notre langue chez nous dans les plaines de l'Ouest.

"Aidez-nous à fonder là-bas un foyer intense de notre civilisation. Ainsi, au coeur même de Saskatoon, l'Oeuvre Française dominera même les passants l'influence du groupe français de l'Ouest et la générosité du groupe français de l'Est."

AVIS

A partir du premier janvier 1928,

LA

Winnipeg Church Goods Compagnie Ltée

établie dans l'Ouest depuis plus de quinze ans, ainsi que la

Western Church Furniture & Supply Cie
Ltée de Régina

ET LA

Western Church Furnishers Ltée,
d'Edmonton

continueront leurs affaires sous le nom de

Gaspard & Compagnie Ltée

179, avenue Bannatyne est, WINNIPEG, MAN.
REGINA, 1848 rue Rose. EDMONTON, 10125—104ième rue.
MONTREAL, 51 rue St-Jacques.

Aux jeunes filles Canadiennes-françaises

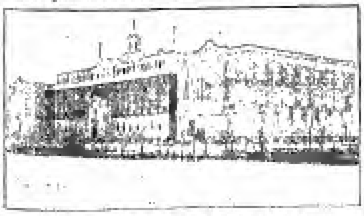

(Entrepreneur J. L. Gaze, Gravelbourg, Sask.)

COUVENT JÉSUS MARIE
GRAVELBOURG, SASK.

Le Couvent de Jésus Marie, à Gravelbourg jouit de deux avantages: [illegible]

S'adresser à la Supérieure de l'établissement.

Absolument *gratuit*

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant ses arrérages ou en renouvelant son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

"ORATRIX"

24 hrs. 15 hrs. 10 hrs. 6 hrs. 3 hrs.

Le lampion idéal par excellence. Le résultat de trente années de recherche et d'expériences. Pourvu d'un disque spécial, notre lampion évite tous les bris de verres.

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.

F. BAILLARGEON LIMITEE

Représentée par

M. M. FARLEY & MYERS LIMITEE

110 est, rue James. TEL. A 6441 WINNIPEG

Ornements d'Église

ARTICLES DE PIETE
CHASUBLERIE
ORFEVRERIE
BRONZES

Desmarais & Robitaille, Limitée

MONTREAL, 31 et 33, rue Notre-Dame Ouest.
OTTAWA, 121, rue Rideau.

Cloches d'Églises et de Communautés

de la Célèbre Fonderie Paccard, de la Haute-Savoie, France

Horloge à carillonner au moyen d'un clavier électrique.

Machine à sonner automatiquement les Cloches à la volée

AGENTS-GENERAUX POUR L'AMERIQUE DU NORD

C. EMILE MORISSETTE LIMITEE

230 RUE LATOURELLE QUEBEC

Chronique d'éducation

La lecture française dans les premiers grades

par les Soeurs de la Charité de St-Louis, Radville, Sask.

"Tout est dit et l'on vient trop tard". Ne pourrait-on pas appliquer cette réflexion de la Bruyère au sujet de l'enseignement de la lecture. Nos professeurs, instituteurs et éducateurs travaillent et s'ingénient à trouver et à développer les méthodes par lesquelles nos petits écoliers vont apprendre à lire facilement et promptement. De nombreux traités ont été écrits sur l'art de bien lire et sur l'art d'apprendre à bien lire [illegible]

[illegible]

D'abord, jetons un coup d'oeil sur nos classes. [illegible]

[illegible]

Le premier devoir de la maîtresse est de gagner la confiance de l'enfant, d'éveiller son intérêt et de développer son vocabulaire d'une manière intelligente et intéressante [illegible]

[illegible]

Ceci posé, venons aux méthodes qui visent directement à la lecture au début de l'enseignement de la lecture. [illegible]

[illegible]

Ces méthodes de mots et de phrases doivent être mises à profit dans une classe de commençants [illegible]

[illegible]

Naturellement les résultats seraient meilleurs et surtout le travail de la maîtresse diminué si nous avions des livres tout à fait appropriés aux enfants de la province [illegible]

[illegible]

Tout en nous servant d'un livre afin de procéder avec ordre et méthode, faisons une partie de nos leçons de lecture [illegible]

Mais en attendant, servons-nous avec reconnaissance et intelligence des livres que nous avons. [illegible]

NOUVELLE GAIE

Fisc

L'homme qui m'avait vendu ce grand diable de chien m'avait dit: "Faites attention, il est féroce. Je ne répondrais pas des enfants qui auraient l'imprudence de l'approcher, ni de vous-même si vous le surpreniez. Quant aux malfaiteurs qui tenteraient de pénétrer subrepticement dans votre propriété, il n'en ferait qu'une seule bouchée. Autant il s'en présentera, autant il en avalera, comme des pilules."

La bête était achetée, je payai le prix convenu, et m'amusai fort, en ramenant l'animal à la maison, de voir la crainte que sa haute taille, son air farouche, son oeil inquiétant et ses crocs formidables inspiraient aux passants.

Tout le monde s'écartait de nous avec respect.

—Oh! le beau chien! comment l'appelez-vous? me demandèrent les voisins.

—Fisc.

—Il est méchant?

—Comme la gale, il ne connaît personne.

Je fis tout autour de ma propriété poser des pancartes, dont les lettres avaient deux pieds de haut et se lisaient à cent mètres: "Chien méchant."

Le soir qui suivit cette opération je m'endormis tranquille comme Baptiste, avec la certitude de faire un somme long et profond, que ne troublerait aucune inquiétude.

J'avais mis mon réveil à dix heures et prié mon valet de chambre de venir me secouer à onze dans le cas où mon sommeil ne cesserait pas au vacarme métallique de mon réveille-matin.

A peine eus-je fermé l'oeil que Fisc se mit à aboyer, à se plaindre, à se lamenter, à pousser des cris déchirants. Je me levai, pensant que des rôdeurs de nuit pouvaient errer aux alentours.

Fisc vint se jeter dans mes jambes en me regardant éperdument.

Je devinai qu'il me suppliait de lui ouvrir la maison. Je le fis entrer dans le vestibule, ne connaissant pas au juste quelles étaient ses intentions, mais supposant que son appétit devait avoir des limites et qu'il ne pourrait pas, vraisemblablement, dévorer toutes les personnes qui passeraient dans la rue. Je me recouchai, plus rassuré, mais, aussitôt que ma lampe fut éteinte, le même boucan recommença.

Fisc lança dans la maison des gémissements lugubres, des plaintes comme si on l'eût écorché vif.

Qu'est-ce que cela signifie? me demandai-je, mon chien est malade. Il n'est pas naturel qu'il pleure ainsi sans arrêt, à moins qu'il ne perçoive un terrible danger qui le menace et qui échappe à mes pauvres sens élémentaires.

Voyant qu'il ne me serait pas possible de fermer l'oeil tant que Fisc continuerait à hurler de cette façon, je me relevai et me rendis vers lui.

Dès que j'eus ouvert la porte du corridor, je l'aperçus, aux rayons de la lumière électrique, blotti dans un angle, l'oeil hagard, les poils dressés sur la tête. Il tremblait comme une feuille et je remarquai, en l'examinant de près, qu'il avait la chair de poule.

—Des malfaiteurs, qui voudraient me dévaliser, pensai-je, ont fait boulotter une boulette à ce chien; ils me l'ont empoisonné.

Je ne savais que penser lorsque je m'avisai que ce grand diable de chien, gros comme un éléphant de quinze mois, sursautait au moindre craquement du parquet.

Le bruit de la chute d'une feuille au dehors, celui du vent dans la cheminée, le trottinement d'une souris au grenier, le rongement imperceptible d'un insecte dans le bois d'un meuble lui donnaient des crispations nerveuses folles, lui arrachaient des cris d'épouvante.

Je ne pouvais plus en douter, Fisc avait peur la nuit, malgré sa taille et ses crocs.

Je le fis entrer dans ma chambre, il se réfugia sous mon lit; mais, là encore, il n'arrêta pas de pousser des cris de frayeur chaque fois que je me retournais, en faisant grincer les ressorts du sommier.

Non seulement, il m'empêcha de dormir avec ses grognements et ses aboiements de frayeur, mais encore avec les puces dont il me gratifia.

Le lendemain je le conduisis à un vétérinaire pour avoir une explication de cette anomalie.

—Votre Fisc, me dit le praticien, est très impressionnable et très nerveux, il est fort possible qu'il ait peur la nuit.

—Que faire, alors, m'inquiétai-je?

—Puisque vous êtes célibataire, couchez-le donc avec vous, dans votre lit, pour le rassurer, et, au besoin, laissez la lumière allumée et mettez-lui des boulettes de coton dans les oreilles pour qu'il n'entende rien.

MONTENAILLES.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Absolument gratuit

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant ses arrérages ou en renouvellant son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

Diminution de notre dette nationale

Revenus et dépenses augmentent dans presque tous les départements.—Comparaison avec les 9 mois correspondants de l'année précédente.—L'intérêt sur la dette est de $109,000.000.

LES CHIFFRES COMPARES

La dette nationale a été réduite de $62,000,00 au cours des neuf premiers mois de l'année financière actuelle. Au cours de l'année financière précédente elle avait baissé de $48,000,000 au cours des neuf premiers mois. Les revenus de toutes sources y compris ceux des postes, des douanes et des impôts étaient au 31 décembre 1927 plus considérables que ceux des neuf mois se terminant le 31 décembre 1926. Les dépenses dans tous les départements de l'administration ont aussi augmenté, bien que pour décembre elles aient été inférieures à celle de décembre 1926.

Dette totale, au 31 décembre 1927 —$2,281,470,535.27.

Dette totale, au 31 décembre 1926 —$2,363,384,190.55.

On ne tient pas compte dans ces chiffres des valeurs non actives.

La perception des droits de douanes accuse une augmentation d'environ dix millions de dollars au cours des premiers neuf mois de l'année financière 1927-1928; l'accise a de même augmenté de six millions. Les revenus imputables à l'impôt sur les ventes et à l'accise ont diminué, mais ceux de l'impôt sur le revenu ont augmenté d'environ huit millions. Les revenus des postes ont augmenté de quatre millions.

Revenus totaux, du 1er avril au 31 décembre 1927—$[illegible]

Revenus totaux, du 1er avril au 31 décembre 1926—$[illegible]

Dans la colonne des dépenses on remarque que l'intérêt de la dette nationale est à peu près stationnaire à cent neuf millions de dollars. Les dépenses imputables aux pensions ont augmenté d'environ un million.

Celles de l'établissement des soldats-colons sont encore plus considérables. L'administration de la douane et de l'accise a coûté environ un million de plus que l'année précédente; celle des postes, un million de plus; celle des Travaux Publics, de quatre millions de plus.

L'année financière actuelle se terminera dans trois mois au cours desquels plusieurs départements s'efforceront de couper les dépenses afin de se conformer aux sommes votées par le parlement l'année dernière.

Dépenses totales, du 1er avril au 31 décembre 1927—$230,136,804.06.

Dépenses totales, du 1er avril au 31 décembre 1926—$235,634,231.41.

La dette des Etats-Unis diminuée d'un milliard

Washington. — La dette publique a été réduite de $1,[illegible] au cours de l'année dernière. La diminution est de $8,[illegible] depuis 1919 alors que la dette a été à son plus haut, $26,[illegible].

La trésorerie considère que la diminution de 1927 va représenter une économie en intérêts, au cours des années à venir, d'environ $40,000,000 par année. La dette est actuellement de $18,[illegible].

Les plus fortes obligations en cours sont les Liberty, $8,[illegible], en trois lots, remboursables l'un ou l'autre, en 1932 et en 1933.

Les revenus du gouvernement pour les premiers six mois de l'année fiscale ont été de $1,[illegible], une diminution d'environ $12,000,000 comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Les dépenses pour les premiers six mois de l'exercice ont été de $1,[illegible], une augmentation d'environ $100,000,000.

La principale source de revenus a été la taxe sur le revenu qui a donné $[illegible] au cours du semestre. C'est une diminution d'environ $20,000,000 comparativement au semestre correspondant de l'exercice précédent. Cependant la taxe sur le revenu pour décembre dernier marque une augmentation de $[illegible] sur décembre 1926.

Les douanes ont donné $[illegible] et l'on a perçu $[illegible] de diverses sources.

$21,000 en recouvrant [illegible] Le bureau de la commission des liqueurs du gouvernement provincial a subi des dommages considérables.

OTTAWA. — L'Association des métiers et du travail d'Ottawa a critiqué le Canadien National qui ne paie que 30 sous de l'heure à ses journaliers d'Ottawa tandis que le Gouvernement accorde 45 cents. Une résolution décrétant qu'un Canadien ne peut vivre convenablement et élever sa famille avec des gages de 30 sous de l'heure a été adoptée et sera envoyée au ministre du travail. La même Association blâme aussi les banques pour ne pas payer de salaire raisonnable à ses jeunes employés, les exposant ainsi à succomber à la tentation d'emprunter les fonds de la banque à leur usage personnel.

OTTAWA. — Le ministre du travail, M. Peter Heenan a été élu membre du comité consultatif de l'Association américaine de la législation du travail. M. Heenan était dernièrement de passage aux Etats-Unis, et assista à la session annuelle de cette association.

MONTREAL. — Sir Herbert Holt, président de la banque Royale du Canada, a annoncé la démission de l'hon. R. B. Bennett, C.R., comme directeur de la banque.

NEW-YORK. — Le consul mexicain aux Etats-Unis, Arturo M. Elias demandera la déportation de Jacob Nosovitsky, un espion international qui travaille pour job[illegible] et dont le nom a été mentionné dans l'affaire des faux documents mexicains.

Elias a déclaré qu'il avait lui-même payé à Nosovitsky $1,200 dans les derniers six mois, pour des documents, supposés qui auraient été révéler des projets entre des financiers américains et des catholiques pour faire entrer des armes au Mexique. Elias a ajouté que Nosovitsky n'était qu'un faiseur de troubles, et qu'il ne lui avait donné de l'argent que pour le capturer. Nosovitsky habite présentement Brooklyn.

NEW-YORK.—Le mouvement de l'or du Canada s'est poursuivi et $7,500,000 d'or ont traversé la frontière; La Banque de Montréal a [illegible]

Les Nouvelles en quelques lignes

REGINA. — Un rail brisé a provoqué le déraillement de deux wagons de voyageurs et d'un wagon à bagages. Ces wagons étaient attachés au train du C.P.R. 308. L'accident s'est produit à un demi-mille au nord de Tyvan, à 30 milles au sud-est de Régina. Plusieurs voyageurs ont reçu de légères blessures.

VANCOUVER. — Un incendie, dans le centre d'affaires de Sidney, à dix milles de Victoria, a causé des dommages, pour un montant de [illegible]

New-York a reçu $4,000,000 et la succursale locale de la Banque Canadienne de Commerce a reçu $1,200,000. La Banque de Montréal avait reçu $2,000,000 et le total des arrivages à la Banque Canadienne de Commerce depuis l'escompte saisonnier du dollar canadien s'élevait à $10,000,000.

JERSEY CITY. — Cent Chinois formant partie de l'équipage du vapeur Président Polk ([illegible] Dollar) ont tenté de gagner le rivage au moment où un incendie éclata dans la cargaison de caoutchouc brut, du navire, à bonne heure, le 11.

Finalement, les Chinois ont été repoussés dans leurs quartiers. Une loi fédérale stipule qu'une amende sera imposée à un vapeur de ligne, si un membre chinois de l'équipage déserte et entre dans le pays illégalement.

Par suite d'une épaisse fumée les pompiers n'ont pu entrer dans la cale avec les boyaux. Des dommages pour plusieurs milliers de dollars ont été causés.

STRASBOURG. — A Strasbourg la police a procédé à l'arrestation des treize principaux meneurs de l'autonomisme dans les provinces recouvrées.

PROVINCETOWN. — Les cadavres de six autres membres de l'équipage du sous-marin S-4 ont été retrouvés dans la chambre aux machines par les scaphandriers Carr, bell et Frank Crilley. Ceci porte à 33 le nombre des cadavres retrouvés.

CLEVELAND. — Afin de donner plus d'essort au projet de construction d'une route internationale de Montréal, Québec, à Valparaiso, Pérou, les délégués de Cuba, du Chili, du Pérou, du Mexique, de la Colombie et de la république dominicaine aux séances de l'Association américaine des constructeurs de routes ont formé une association pan-américaine.

Les délégués ont adopté une résolution demandant à l'Association d'accorder à ces pays l'avantage de son expérience de génie dans la construction de cette route.

MEXICO. — L'"El Universal" dit que des personnes de l'entourage du secrétaire de l'intérieur Tejeda, qui vient immédiatement après le président Calles dans le cabinet, ont déclaré qu'il avait annoncé qu'il démissionnerait en avril. Il prendra alors la direction de la campagne politique faite en sa faveur pour lui obtenir le poste de gouverneur de l'Etat de Vera-Cruz.

MANAGUA. — Pendant qu'ils tentaient de se rencontrer à quatre milles au nord de Quilali, dans la province de Nueva Segovia, les rebelles ont été attaqués par un aéroplane des fusiliers marins commandé par le major Ross E. Rowell. Neuf rebelles ont été tués et trois autres blessés.

PARIS. — A l'issue du Conseil de Cabinet, M. Albert Sarraut a déclaré que le gouvernement n'a pas encore fixé la date des élections, mais il pense que celles-ci auront lieu entre le 22 et le 29 avril.

Les ministres ont approuvé l'institution d'une commission pour la publication des documents relatifs aux origines de la guerre.

PARIS. — Un fort détachement de police était posté la semaine dernière à la porte de la chambre des députés, pour opérer l'arrestation de cinq communistes, dès qu'on soulèvera un débat sur leur immunité parlementaire. Le gouvernement a décidé de faire d'une question de confiance, la suppression de leur immunité parlementaire et d'arrêter ces hommes à leur sortie de la Chambre.

LE PARLEMENT de la Suède s'est ouvert avec la pompe habituelle. Le discours du trône fut rédigé par le premier ministre C. Ekman, du parti du peuple. Il dit entre autres choses que la Suède est en relations amicales avec toutes les nations. L'un des projets de loi qui seront présentés a trait à la restriction des liqueurs dans les lois publics, afin de sauvegarder la morale des jeunes gens. Le peuple demande une diminution des taxes locales et des taxes sur le revenu, mais on ne croit pas qu'une loi soit édictée à cette fin.

TAUX REDUITS

POUR TOUS

DURANT LA SEMAINE

DU BONSPIEL A REGINA

26 janvier au 3 février 1928

BILLETS EN VENTE

A TOUTES LES GARES DANS LA PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN.

26, 27, 28 et 30 JANVIER

BONS JUSQU'AU RETOUR LE 4 FÉVRIER 1928.

PROGRAMME SPECIAL DE SPORTS D'HIVER.

POUR PLUS DE DETAILS VOYEZ VOTRE AGENT LOCAL DU

Canadien National

Chemin de Fer - Messageries - Télégraphe - Hotels

EXCURSIONS D'HIVER

A LA

CÔTE DU PACIFIQUE

VANCOUVER VICTORIA NEW WESTMINSTER

BILLETS EN VENTE

Les 3, 5, 10, 12, 17, 19 et 24 JANVIER ainsi que les 2 et 7 FEVRIER

Billets valables jusqu'au 15 avril, 1928

LA ROUTE PITTORESQUE POUR LA COTE DU PACIFIQUE ET LA CALIFORNIE.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'agent des Passagers

J. W. DAWSON,

Agent Régional des Passagers, chemin de fer du Pacifique Canadien,

REGINA, SASK.

VENEZ AU BONSPIEL A RÉGINA

26 janvier au 3 février

Profitez des TAUX RÉDUITS

De toutes les gares du Pacifique Canadien dans la province de la Saskatchewan.

Les 26, 27, 28 et 30 janvier

JUSQU'AU 4 FEVRIER, 1928.

Demandez des renseignements à votre agent local ou à

J. W. DAWSON,

Agent régional des Passagers. REGINA, SASK.

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.

NOVORO

Du DR. PIERRE

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

CHICAGO, ILL.

Ouvert le soir sur rendez-vous. TEL. 4214

Art Craft Studios

J. H. CHAPP.

Photographies Artistiques.

Appareils et tableaux.

Grand assortiment de moulures et de tableaux encadrés. Encadrement et coloris.

RIEN DE COMPARABLE AU ART CRAFT POUR ENCADREMENT ARTISTIQUE.

Apportez-nous vos instantanés que nous développerons avec soin.

222, Seconde Avenue Sud, (Vis-à-vis le magasin Woolworth)

SASKATOON, SASK.

NOUS VENDONS

Le Charbon Pembina Peerless

COMBUSTION LENTE

Réduit le coût du Chauffage

COMBUSTIBLES ET BOIS DE CHARPENTE

McDiarmid Lumber Co., Ltd.

Telephone No. 2733

PRINCE-ALBERT SASKATCHEWAN.

"Affaires" mexicaines

L'incident Thornton - Barron prend des proportions que n'avaient sans doute pas prévues ces messieurs. S'il devient désagréable pour eux, et pour d'autres, il n'en tient qu'à eux-mêmes et notamment au consul du Mexique. Ce personnage, hier inconnu, est en train de se mettre, lui, son gouvernement et son pays, sous un jour fâcheux. [illegible] Depuis longtemps, le Souverain Pontife appelle l'attention du monde catholique sur la persécution qui sévit au Mexique. Ces observations n'avaient guère réussi à secouer la torpeur générale des catholiques canadiens, pris comme tout le monde, depuis la guerre, par l'égoïsme et le nationalisme outrancier. L'impertinente malice d'un diplomate de cinquième ordre, parce qu'elle se manifeste à notre porte, va plus loin pour éveiller les esprits [illegible] la plus haute autorité morale qui soit au monde. C'est un peu humiliant, car il faut savoir [illegible] des cris d'alarme [illegible] les arguments d'un consul ne [illegible] pas la cause de la haute chrétienne?

[illegible] a noté brièvement l'équivoque que M. Barron s'obstine à vouloir créer. Il convient d'y revenir et de signaler certains autres aspects de cet incident.

* * *

L'équivoque, c'est qu'il n'y a pas de persécution religieuse au Mexique, que le gouvernement Calles poursuit une simple œuvre de réforme "administrative"; que la "révolte" du clergé mexicain n'a d'autre mobile que la cupidité. Sur tout cela, l'impérieux Barron exige qu'on prenne sa parole pour argent comptant. Il conteste à quiconque n'a pas vécu au Mexique le droit de le contredire et de critiquer la politique de son patron Callès. Voilà une théorie qui mène loin. A ce compte, aucun Canadien qui n'a habité l'Italie ou la Russie n'a le droit de parler du fascisme ou du bolchévisme; personne, à moins d'avoir vécu en Angleterre ou en France, n'a le droit d'apprécier la politique de Lloyd George, de Baldwin ou de Macdonald, de juger les actes de Briand et de Poincaré. Si c'est là la pensée inspiratrice du gouvernement Callès et de ses agents, on peut déjà juger de leur sens de la liberté!

Sur le fait même de la persécution, nous avons la parole réitérée du Souverain Pontife. Elle suffit. Le Pape n'a pas coutume de parler à tort et à travers, ni sans se renseigner. Ses affirmations valent bien le moins celles de M. Barron. Mais ce n'est pas tout. La presse américaine a publié maints récits de témoins et d'appréciateurs éclairés, responsables, les uns catholiques, les autres protestants, qui démontrent à l'évidence que le gouvernement Callès poursuit une sauvage politique de persécution religieuse. Dans le Devoir du 24 décembre, nous avons transcrit fidèlement la relation d'un témoin authentique, qui a vécu longtemps au Mexique. Il serait intéressant d'entendre là-dessus M. le consul.

Mais prenons son propre témoignage. Il admet, et même il s'en vante, que son gouvernement a dépouillé le clergé de ses biens, [illegible] l'entrée du pays à tout prêtre ou religieux étranger; qu'il interdit au clergé indigène d'enseigner, sauf le dimanche, et de maintenir aucune école, — donc de se vendre et de se perpétuer par la formation [illegible] qu'il bâillonne les prêtres en tout ce qui touche aux intérêts généraux du pays; qu'il les force à s'enregistrer afin de permettre au gouvernement de les tenir sous main. Et il conclut tranquillement: il n'y a pas de persécution religieuse au Mexique, il s'agit d'une simple question administrative, le clergé ne résiste au gouvernement que pour garder ses biens! Que fait-il donc de la première et de la plus essentielle des fonctions de l'Église, de son mandat suprême, institué et commandé par Jésus-Christ lui-même: Allez, enseignez toutes les nations?

Qu'au Mexique, comme en maint autre pays, des abus se soient introduits dans l'ordre ecclésiastique; que des monastères se soient enrichis outre mesure, c'est possible. Mais ces abus ne justifient nullement un gouvernement catholique, ni aucun gouvernement, de dépouiller l'Église, de l'opprimer, d'empêcher le sacerdoce d'exercer librement toutes ses fonctions, de lui interdire de distribuer la parole de vie, non seulement pour le gouverne des consciences individuelles mais également pour celle des sociétés. A qui M. le consul du Mexique fera-t-il croire que des milliers de prêtres et de fidèles risquent la prison, l'exil et la mort, aux seules fins de garder des richesses qui ne profitent, individuellement, qu'à un nombre fort restreint?

Non, le prétexte invoqué est celui de tous les persécuteurs, depuis Néron jusqu'à Callès. C'est toujours au nom des lois, de la constitution et de l'ordre public qu'ils ont persécuté l'Église et opprimé les consciences.

Voilà pour le fond. Un mot de la forme.

* * *

M. le consul se défend de tout dessein de "propagande", de toute intention de soulever une "polémique". Il n'a pris la plume que pour défendre son gouvernement contre les attaques dont il est l'objet. Voilà encore qui pourrait mener loin. Allons-nous laisser poser un précédent à l'encontre de notre vie internationale, que, chaque fois qu'un Canadien critiquera la politique d'un gouvernement étranger, le représentant officiel de ce gouvernement pourra, à l'abri de son immunité diplomatique, répondre du tic au tac? En aucun pays civilisé on n'a vu ces procédés se sont encore admis. Les ambassadeurs, ministres plénipotentiaires ou consuls ne jouissent du droit de séjour que pour protéger les intérêts de leurs nationaux et renseigner leurs gouvernements respectifs; et encore doivent-ils rester neutres dans le pays où ils séjournent. Toute espèce de "polémique", défensive aussi bien qu'offensive, leur est interdite. S'ils jugent qu'eux ou leurs gouvernements ne sont pas suffisamment respectés, ils n'ont qu'une chose à faire, c'est de réclamer leurs passeports et de s'en aller.

Depuis la guerre, la politique de tous les pays, les faits et gestes de tous les gouvernements d'Europe, d'Asie ou d'Amérique, ont passé au crible de l'opinion, au Canada comme ailleurs. Quel consul français, allemand, italien, chinois ou autre, s'est avisé de se mettre en scène à la façon de M. Barron? Au fait, il y en a un, l'aimable Lodilier. Un certain Max Aitken (ne pas confondre avec lord Beaverbrook), consul de Vénézuéla, intervient dans le débat pour attribuer au gouvernement de son maître [illegible] Tous les consuls, accrédités ou ce haut personnage, sont accrédités auprès du Roi d'Angleterre. "*Le Canada n'est qu'une colonie.*" Les dernières décisions de la Conférence impériale, Monsieur le consul du Vénézuéla n'a cure ni souci; il affecte même de les ignorer.

Que vont dire à cela les ministres d'Ottawa? Jusqu'ici, ils se sont bornés à faire reproduire le texte des résolutions adoptées à Londres, stipulant expressément que dorénavant les agents diplomatiques et consulaires doivent être agréés par les gouvernements des Dominions. Mais il ne suffit pas de rééditer la théorie. A moins que le gouvernement canadien n'ait résolu de jouer sur la scène internationale le rôle de ces bouffons de basse comédie qui reçoivent tous les coups de pied au ..., il devra inviter ces messieurs de Caracas et de Mexico, à se pourvoir d'agents plus discrets.

Sur une simple injonction de Londres, M. Mackenzie King a congédié avec éclat les agents des Soviets, tout en leur décernant un certificat de bonne conduite. Va-t-il rester la couleuvre que lui présentent M. le consul du Vénézuéla et permettre à M. le consul du Mexique d'affirmer que le Pape est un imposteur, dont la seule préoccupation est de couvrir les accaparements d'un clergé avare?

Nous pourrions en rester là et laisser nos ministres en colloque avec leur conscience et le souci de leur dignité; mais il y a dans la dernière épître de M. Barron, un court passage qu'il convient de mettre en relief.

Après avoir expliqué que le Mexique n'a aucun intérêt à protéger au Canada, que sa présence prescrit, à lui Barron, au milieu de nous n'a d'autre objet que de cultiver notre amitié, il ajoute que, tout récemment, son patron Callès a gratifié "le capital canadien de nouvelles et profitables concessions industrielles". Ne serait-ce pas à la corde de sympathie qui rattache la mission Thornton à la littérature barronesque? A moins qu'il ne s'agisse, comme l'affirme un journal mexicain, *El Universal*, de la concession à des capitalistes canadiens du chemin de fer national de Tehuantepec. Nous avons toujours pensé et nous croyons encore qu'au fond et en arrière de toutes ces déclarations d'amour et de "bonne volonté", il y a une grosse question d'argent. M. Barron compte sans doute sur le concours empressé de ces "patriotes canadiens", concessionnaires de "réformateur" Callès pour le mettre à couvert.

M. King et ses collègues, pour la plupart honnêtes gens, auraient tort de se prêter à ces manœuvres. La juste indignation des catholiques canadiens, la dignité nationale et le respect d'eux-mêmes doivent primer à leurs yeux les intérêts sordides d'une poignée de financiers canadiens, le "bon vouloir" du "réformateur" Callès et les baisers Lamourette de M. le consul Barron.

Henri BOURASSA.

(Le Devoir)

Vers la paix de l'Église de France

Nous sommes loin du temps de 1905 où la Séparation de l'Église et de l'État, poursuivie par les gouvernements successifs, se présentait comme une arme de persécution et s'accompagnait de violences qui ont laissé derrière elles bien des injustices et bien des fureurs.

Déjà, avant la guerre, le Conseil d'État, notre plus haute juridiction administrative s'était efforcé de dégager dans sa jurisprudence les parties de la loi de 1905 qui pouvaient le mieux permettre à l'Église de France une vie normale. Près de la loi même, une sorte de Commonlaw, comme disent les Anglais, s'établissait, qui autorisait l'espoir d'une pacification prochaine. La guerre vint, puis après la guerre la reprise des relations entre le Saint-Siège et la France. A Rome, M. Jonnart, à Paris, Mgr Cerretti, avec tact, avec intelligence, avec suite, poursuivirent la même œuvre de paix, la même adaptation nécessaire de la loi de 1905 et de celles qui suivirent, aux exigences traditionnelles de la hiérarchie catholique. Et c'est ainsi qu'après un long travail, fut réglée la question des associations diocésaines que les évêques constituèrent, suivant le désir du Pape au cours des années 1924 et 1925.

Ces associations diocésaines permettaient enfin à l'Église de France d'avoir un statut légal, de recommencer à posséder les biens nécessaires à son fonctionnement. Elles étaient d'ailleurs un organisme tourné vers l'avenir. L'État cependant par une volonté de paix à cette même volonté de l'Église, allait bientôt permettre à ces associations de sauver du passé ce qui pouvait l'être encore et une disposition de la loi du 29 avril 1926 permettait sans droit de mutation l'attribution aux associations diocésaines, des biens ayant été affectés à l'exercice public du culte soit avant, soit après la loi de 1905 par des particuliers, des associations, des sociétés, des syndicats professionnels, etc....

C'était un premier pas. Un autre pas, lequel a été fait qui a été sensible aux catholiques de France, car il s'agit moins en l'espèce d'une question d'argent que d'une question morale. Une circulaire de M. Sarraut, Ministre de l'Intérieur, parue le 10 novembre 1927 s'appuyant d'une part sur la jurisprudence du Conseil d'État, de l'autre sur les conversations entre le ministère des Affaires étrangères et la nonciature, recommande aux établissements publics attributaires de biens grevés d'une charge pieuse, de transférer ces biens à une association diocésaine qui pourra remplir la charge pieuse tombée à l'heure présente en déshérence.

Pour comprendre tout l'intérêt de cette circulaire, il faut se rappeler l'émotion profonde qui s'empara des catholiques de France quand le Pape Pie X ayant repoussé la loi de 1905, puis les Sociétés de secours mutuel qu'on avait tenté de mettre sur pied pour sauver les biens des morts, ceux-ci furent attribués à des établissements publics avec dispense de remplir la charge pieuse dont ils étaient grevés. Les fondations de messes disparaissaient emportées dans la tourmente qui ruinait et dérobait l'Église de France.

La circulaire ministérielle actuelle ne permet pas en somme tout le travail, mais elle indique aux établissements publics, attributaires de ces biens, qu'ils peuvent les transférer à une association diocésaine. Ce transfert de biens ne donne lieu à aucun droit fiscal. Enfin, ce versement ne peut pas excéder le montant du capital nécessaire à l'exécution de la fondation. "Les opérations dont il s'agit ont pour but exclusif, écrit le ministre, d'exécuter les volontés des morts et non de réaliser un transfert de biens au profit de l'Église".

Faut-il insister maintenant sur la haute importance des perspectives qui se trouvent ainsi ouvertes. Si l'Église de France avait supporté avec un admirable désintéressement les pertes pécuniaires que lui causa la séparation, elle se rappelait avec une inconsolable tristesse les naufrages des fondations de messes. Toute une série d'opérations est possible pour réaliser bon nombre de fondations. Évêques et préfets sont invités à se mettre d'accord. Ils doivent y parvenir aisément.

Mais une pareille circulaire rendant aussi les fondations pieuses à leur destination première n'est-elle le point où [illegible] de catholiques l'Église de France [illegible] dans nos lois et dans notre société la place qui lui est due.

Victor BUCAILLE.

Reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins contre

Rhumes — Maux de tête — Rhumatisme — Néphrite
Douleurs — Névralgie — Lumbago — Maux de dents

N'AFFECTE PAS LE COEUR

Sûre

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer" dont chaque paquet [illegible]

SOL NATAL

Toujours du fond du cœur où germa l'espérance,
J'ai béni tendrement le sol qui m'a nourri.
Je n'oublierai jamais le lait de mon enfance
Ni le langage doux que ma mère m'apprit.

Vers la plage du monde où j'ai puisé la vie,
Pensif, j'ai regardé, des larmes plein les yeux,
Et le [illegible] de jeunesse ravie
Dont le rêve montait jusqu'aux azurs des cieux.

O pays des aïeux, champ de gloire éternelle
Où passe le tri... des cœurs vagabonds,
Que ta sainte moisson d'amour se renouvelle
Et perpétue toujours l'âme de tes enfants!

Qu'à mon dernier soupir en français je te nomme,
O Dieu de mon pays dans ta gloire attendu!
Si je meurs en exil, que pour mon dernier somme
On me tourne le front vers mon clocher perdu!

E. J. DORCEY.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La résurrection d'une grosse industrie

Ottawa. — Le "Citizen" publie ce qui suit:

"Si les négociations en cours, depuis quelque temps, aboutissent, la grande installation de la défunte British American Nickel Corporation, à Deschênes, [illegible] d'Ottawa, dans le comté de Wright, Qué., fermée depuis le milieu de la Grande Guerre, va rouvrir, peut-être, prochainement, par un syndicat anglais. Ce syndicat affectera là un capital de $[illegible] à une entreprise ayant pour fin de raffiner les minerais de nickel et de zinc. L'on croit savoir qu'à la tête de ce syndicat, lord Gainsford et sir George Courthope, de Londres, Angleterre.

Les propriétaires actuels de cette installation sont les compagnies International Nickel et Mond Nickel qui entendent ne plus utiliser cette usine comme raffinerie de nickel.

—:o:—

M. Roy, chevalier de la légion d'honneur

Québec. — M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province, a reçu la décoration de chevalier de la Légion d'honneur des mains de M. H. R. de St-Victor, dans la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis.

—:o:—

Les partis au Sénat

Le temps a décimé les rangs des conservateurs au Sénat. Leur imposante majorité à la Chambre Haute en 1921 a été diminuée à six. Les deux partis se rapprochent de l'égalité en nombre. A la suite de la nomination de trois sénateurs, la situation des partis en présence est la suivante: Conservateurs 51, libéraux 43, progressistes 1, vacant 1. Le siège vacant appartient à la province de Québec. Au Sénat comme à la Chambre des Communes, il y a toujours des absents de sorte que le nombre actuel des majorités et des minorités n'est pas inflexible.

M. A. Ledingham est promu

Winnipeg. — M. A. Ledingham vient d'être promu au poste d'assistant agent général du transport des marchandises pour les lignes de l'Ouest du chemin de fer Pacifique Canadien. Avant sa promotion, M. Ledingham était agent de fret de cette ville. Sa nomination a pris effet le 1er janvier.

Le nouvel agent général entra au service de la compagnie en 1907, et depuis, a occupé divers postes de confiance dans le département des marchandises.

—:o:—

Le redressement financier en France

Notre redressement financier s'accentue très favorablement: cela est démontré par l'abaissement de 5 à 4 p.c. du taux de l'escompte de la Banque de France et par le fait que l'État va rembourser à la Banque un nouveau milliard en plus des sommes qu'il s'était engagé à rembourser cette année à la France. On annonce en outre que deux nouveaux chargements d'or, d'une valeur de 20 millions de dollars, vont être prochainement expédiés de New-York à Paris.

—:o:—

Dix rebelles tués par des aviateurs à Nicaragua

Washington. — Le corps d'aviateurs de la marine qui coopèrent avec l'infanterie contre les troupes du général Sandino au Nicaragua ont tué dix autres rebelles au cours de bombardements, disent des dépêches expédiées au département de la marine par le contre-amiral Sellers qui commande l'escadrille spéciale dans les eaux du Nicaragua.

Le message dit que les aviateurs ont chargé sur un groupe de rebelles le 11 janvier à Lima Vista près de l'endroit où ils avaient bombardé un [illegible] le 1er janvier. Ce bombardement venait à la suite d'un autre qui eut lieu mardi. Les aviateurs avaient

Un deuxième sénateur

Enfin, nous l'avons.—Le Dr. Lacasse, de Tecumseh, est le nouvel élu.—Excellente nomination.—Ce qui reste à faire.

Le gouvernement fédéral vient de nommer sénateur le Dr Gustave Lacasse, de Tecumseh.

Le nouveau sénateur est maire de Tecumseh, président de la commission scolaire séparée de cette municipalité, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste des comtés de Kent et d'Essex. Il est un personnage important de cette région où il exerce une grande influence.

Excellent orateur, homme d'action, patriote convaincu et militant, le Dr Lacasse fera, nous n'en doutons pas, un sénateur distingué. Non seulement les Canadiens français d'Essex et de Kent ont droit de se réjouir de cette nomination, mais tous les Canadiens français de la province d'Ontario ont raison d'en être fiers.

Nous faisions, en même temps que le nouvel élu, le gouvernement [illegible].

Cela ne pouvait pas, évidemment, nommer tous les Franco-Ontariens qui méritaient le titre de sénateur. Il lui fallait choisir entre plusieurs candidats et les chicanes, sont nés. [illegible] le moment, car plus tard, quand les circonstances de nouveau le permettront, il aura l'occasion de nommer un troisième sénateur franco-ontarien afin de régulariser une situation qui vient de s'améliorer, il est vrai, mais qui nous est encore défavorable. Or, nous sommes décidés à réclamer tout ce qui nous appartient. Nos concitoyens l'obtiennent. Pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, notre part?

Le gouvernement fédéral a compris que les Franco-Ontariens avaient droit à un deuxième sénateur et il s'est aperçu que les candidats à cet honneur ne manquaient pas.

Les Canadiens français constituent, en Ontario, une force qui va toujours grandissante. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les statistiques officielles des dernières décades.

Ce groupe de citoyens a de plus rendu au parti au pouvoir d'éminents services. Que ces services soient aujourd'hui récompensés, nous nous en réjouissons, et personne ne trouvera à y redire.

Le gouvernement vient de faire une excellente nomination. Qu'il ne s'arrête pas dans une si bonne voie. Car il lui reste encore beaucoup à faire pour nous rendre entière justice.

Il y a dix-neuf ou vingt juges à la Cour Suprême d'Ontario. Il conviendrait que nous soyons représentés à ce haut tribunal. [illegible] nous ne l'avons jamais été et nous ne le sommes pas encore.

Sur les soixante-neuf juges de comté, il n'y a que trois Canadiens français. Ce n'est pas suffisant.

Trois juges Canadiens français sur un total de quatre-vingt-neuf dans une province où nous formons le dixième de la population, c'est trop peu.

Les nominations relèvent du gouvernement fédéral. Nous espérons que celui-ci nous accordera justice dans ce domaine comme il vient de le faire pour ce qui regarde notre représentation au Sénat.

(Le Droit) — Charles GAUTIER.

[illegible] rebelles se sont dans le voisinage de Ocotal, comme ils tentaient de se concentrer pour attaquer les marins qui gardaient le village.

L'amiral Sellers rapporte qu'un détachement de fusiliers marins se dirige sur Ocotal, de San Albino. Les marins laissèrent des pamphlets dans tous les villages rebelles afin de priver le général Sandino de ses bases d'approvisionnement et lui couper ainsi les vivres.

—:o:—

L'Album du Port de Montréal

Le "Patriote" accuse réception du bel album, richement enluminé, que les autorités du Port de Montréal lui ont gracieusement offert, et les remercie chaleureusement.

Les Commissaires du Havre de Montréal, dans l'introduction de ce volume, désirent donner à ceux qui ont vu se développer, prospérer et progresser le port de Montréal un souvenir historique de la "reine du St-Laurent qui étend ses bras puissants vers la grande mer, d'un côté, vers les Grands-Lacs intérieurs de l'autre" et "dédient respectueusement à leurs citoyens ces "Soixante ans de progrès" du Port de Montréal".

—:o:—

Le Canada français

LIVRAISON DE JANVIER 1928

Le mois de janvier nous ramène la cinquième livraison de la belle revue québecquoise. [illegible] l'ouvrant vous trouvez tout d'abord une partie de l'introduction du grand ouvrage que Dom Jamet de l'Abbaye de Solesmes a commencé à faire paraître sur la fondatrice des Ursulines de Québec. Le portrait d'honneur de *Marie de l'Incarnation*, Claude Martin, bénédictin, est le titre de ces pages remarquables. Une primeur de premier choix, et un morceau collaboration, le Frère Henri, de l'Académie Commerciale de Québec, *Dessert le cantique de la cloche*, nous invite à chanter, avec lui, en des vers charmants, toute notre reconnaissance à l'Infini. [illegible] *Réflexions sur l'Auteur de "L'Abbé Narcisse Dupuis"*, réflexions toutes pleines d'opportunes vérités. C'est ensuite M. Marius Barbeau, si avantageusement connu des lecteurs, qui publie un poème intitulé *Lettre à Henri-Joël de Sicille*. Puis la suite et la fin de la conférence de M. Pelland, *Un chef-d'œuvre de l'Abbé*, où le distingué professeur a une superbe occasion d'exercer son esprit si droit et si pénétrant. Le Directeur de la Revue, M. l'abbé Arthur Robert, écrit une dizaine de pages pour montrer comment une pauvre famille, morte et aveugle a pensé *De la mort à la vie*. C'est une étude du livre de Mlle Cacque Le-clairon, *Hors de sa maison*. Enfin la Chronique de l'Université [illegible] le commentaire approuvé des importants événements du mois, et *Les Livres* dont [illegible] tous les gens soucieux de se tenir au courant. Voilà, en bref, ce que *Le Canada français* donne à ses lecteurs ce mois-ci. *Nous pensons que vous*, ce n'est certainement pas trop pour un périodique aussi varié et aussi intéressant! Casier postal, 238, Université Laval, Québec.

—:o:—

Restaurez sa santé

"Pendant de nombreuses années j'ai souffert de douleurs rhumatismales, [illegible] circulation du sang et constipation," écrit Mme Anne d'Arveau, N. Y. "J'ai fait plusieurs fois des soins d'un docteur mais n'en reçus pas de profit. Trois bouteilles de Novoro du Dr. Pierre restaurèrent ma santé et je me sens maintenant bien plus alerte. Je désire recommander ce remède à ceux qui souffrent de même." Cette médecine herbacée si renommée débarrasse le système des matières nuisibles et des ferments. Elle active la circulation du sang et tonifie le corps. Des milliers de lettres constatant cette médecine permettront son entrée. Ce n'est pas une article de droguerie. Des agents spéciaux le fournissent directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Absolument *gratuit*

Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant ses arrérages ou en renouvelant son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

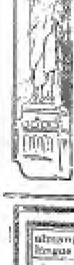

NEW YORK PLYMOUTH — LIGNE FRANCAISE — HAVRE PARIS

[illegible]

New-York—Havre

PARIS [illegible]
ILE DE FRANCE [illegible]
FRANCE [illegible]

[illegible] $160.

New-York—Havre—Paris

[illegible]

New-York—Vigo—Bordeaux

[illegible]

W. A. Fournier, 346 rue Main, Winnipeg, ou aux agents locaux.

VIENT DE PARAITRE

L'Almanach de la langue française

POUR PLACER LE ROMAN EN FAMILLE
—365 JOURS PAR ANNÉE—

Prix
0.25 l'unité
0.20 à la dou.
0.18 au cent
0.16 au mille

EN VENTE

Au "PATRIOTE DE L'OUEST"

Prince-Albert, Sask.

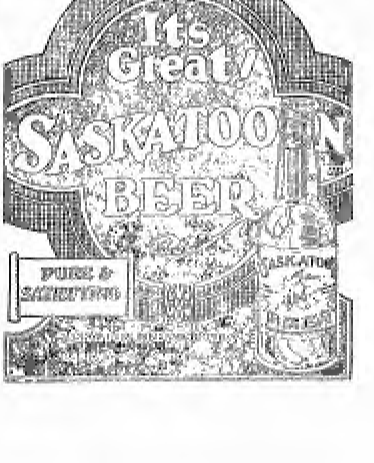

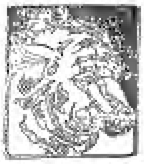

-- PAGE AGRICOLE --

Économie domestique

Soupes et Potages

En étudiant bien le rôle que jouent la soupe et le potage dans l'alimentation, ainsi que leur importance dans les repas, nous verrons qu'il n'est pas superflu de parler de ces mets si populaires.

On appelle soupe et potage des aliments liquides préparés avec de la viande, de la volaille ou des légumes dans lesquels on ajoute des pâtes alimentaires tels que vermicelle, riz, etc., du lait ou des boissons.

Utilité et qualités nutritives

Personne n'ignore que la soupe est un aliment important, car elle est nutritive, réconfortante, selon tous les points de vue et chose à considérer, elle est d'une grande économie dans une famille. Un médecin célèbre appelle la soupe l'aliment du soldat et de l'homme du cabinet. Napoléon lui disait même que le pot au feu est la base des empires.

Le potage exerce une action bienfaisante sur l'estomac qu'il dispose à une bonne digestion, c'est pourquoi on a coutume de le servir au commencement du dîner.

Espèces. On distingue deux sortes de potages, les gras, à base de bouillon de viande, de boucherie, de gibier, de volaille. Les maigres, à base de bouillon de poisson ou de légumes, au lait ou à l'eau.

Préparation: Lorsqu'on a des restes de viande ou des os, des abatis de volaille on peut les mettre dans l'eau, c'est un moyen de ne rien laisser perdre; mais la soupe perd sa fraîcheur et son arôme. Il n'en est pas de même lorsque les os sont frais ou que l'on peut se procurer un morceau de jarret de veau, ou une pièce de boeuf. L'un ou l'autre donne au potage un bon goût de bouillon.

Les potages aux légumes frais se préparent à l'eau chaude, les potages aux légumes secs se préparent à l'eau froide. Pour un potage de huit à dix personnes on met de 3 1-2 à 4 pintes d'eau. Une 1-2 pinte (l) doit s'évaporer. De sorte qu'il y a de huit à dix assiettes de potage.

Tous les potages doivent être salés et poivrés, cuire pendant plusieurs heures, et bouillir doucement. On y ajoute quelquefois, au moment de servir, des croûtons frits, c'est-à-dire des dés de pain de mie que l'on fait roussir à feu vif dans du beurre préalablement fondu.

Aspect du potage cuit: On reconnaît qu'une soupe est à point quand tous les ingrédients qui entrent dans sa composition sont bien liés et que l'eau ne surnage pas.

Preparation-base du potage à base de bouillon:

2 pintes de bouillon
Sel
Poivre.
Oeufs ou crème.
1-2 tasse de pâtes alimentaires.
Faire bouillir le bouillon, y jeter en pluie, vermicelle, tapioca, etc.
Lorsque c'est une farine que l'on veut ajouter au bouillon, comme la crème de riz, ou tapioca transformé en poudre, délayer séparément cette farine avec un peu d'eau froide et on la verse dans le liquide bouillant en remuant.

Pour élever la valeur alimentaire de ces potages on peut leur ajouter un ou plusieurs jaunes d'oeufs. Cette préparation se fait comme suit: mettre les jaunes d'oeufs au fond de la soupière, les délayer avec un peu de bouillon froid, ajouter le potage et servir.

Préparation-base des potages à base de légumes frais:

2 pintes d'eau,
2 tasses de toutes sortes de légumes émincés,
1 à 2 c. à table de beurre ou de graisse.
Poivre, sel.

1. Jeter le beurre ou la graisse chaude, les légumes bien émincés: carottes, navets, petits pois, haricots verts etc. Les dorer à feu doux, lentement.

2. Ajouter l'eau bouillante petit à petit, saler et poivrer, laisser cuire lentement de 1 1-2 à 2 heures.

3. Sur la fin de la cuisson, épaissir le potage avec du riz, vermicelle ou tapioca. ALICE.

Pour les veillées d'hiver et les soirs de dimanche

La science agricole est nécessaire au cultivateur comme la science de la médecine au médecin, et comme la science de la loi à l'avocat. Abbé H. MICHAUD.

L'agriculteur ne vit pas seulement de pain, mais encore de saintes croyances et de saines idées. La parole de Dieu lui est distribuée du haut de la chaire tous les dimanches. C'est la parole vivifiante par excellence, celle qui conserve honnête et bon.

Mais quel est le bon sens qui amène auprès lui les bonnes idées sociales, les bonnes idées de patriotisme, les bonnes idées morales? Les idées mènent le monde.

Dans les intelligences qui s'ouvrent, il faut jeter les bonnes idées et il ne faut pas attendre que l'ivraie ait pénétré la bonne semence.

* * *

Pendant la saison d'été, les travaux se succèdent et accapent les bras et le cerveau du cultivateur. Celui-ci ne se repose que les soirs du dimanche, quels délicieux dans les durs semaines de labeur.

L'hiver crée plus de loisir. A la veillée, le froid et l'obscurité groupent jeunes et vieux autour de la lampe et près du poêle dans une très douce intimité familiale. La mère a fredonné la lente berceuse qui a endormi le tout petit; l'aïeule tricote, les jeunes filles cousent ou font tourner le rouet; le grand'père tisonne le feu; le père dirige les jeunes qui, dans le tas de blé étendu sur la table, choisissent les grains lourds et bien conformés qui feront la récolte plus abondante.

Ne sera-ce pas le temps, pendant que les mains sont utiles travaillent, de jeter dans les esprits qui restent libres, la semence des bonnes idées qui lèvera en une belle moisson de bonnes actions? Ne serait-ce pas l'heure propice pour la lecture suivie, discutée en famille, de tout ce qui intéresse la vie agricole: méthodes récentes, cultures nouvelles, comptabilité, etc. La mère ne devrait-elle pas lire à haute voix quelques pages des meilleurs livres de chez nous?

Au lieu de feuilleter le catalogue de Eaton qui allège les bourses et alourdit d'anglicismes le parler français; au lieu de feuiller dans le tas de papier des journaux locaux, pour y trouver de sales histoires de vols ou d'assassinats ou y apprendre que le chien de Madame une telle s'est fait couper la queue sur la rue, ne serait-il pas plus intéressant, plus sain de lire "L'Appel de la race" d'Alonié de Lestres; la "Fierté", du R. P. Lalande, S.J.; "Les Anciens Canadiens" de Philippe Aubert de Gaspé; "Une poignée de vérités" de M. Albert Lorrain; "Les Propos Canadiens", de M. l'abbé Camille Roy; "Chez nous, chez nos gens" de M. Ricard; "Les Rapaillages" de M. l'abbé Groulx; "Les premières semailles" et "Vieilles choses, vieilles gens" de M. Georges Bouchard; "Par nos champs et nos rives" de Madame Blanche Lamontagne-Beauregard; "Les épis de blé", par J. Barron; "Jean Rivard", de Gérin-Lajoie; "La terre qui meurt", "Les Noëls", "Le blé qui lève", de Bazin; "L'Angelus" et la "Grande Amie" de Pierre L'Ermite; "Le Fils de l'Esprit" d'Yves le Querdec; "L'Almanach de la langue française", l'"Almanach de l'Action Catholique"?

Les agronomes de blé seraient qualifiés plus qu'on le pense, pour apprécier ces oeuvres dans lesquels leurs auteurs, moissonneurs d'idées, ont si bien chanté les beautés de nos champs et de nos plaines. Les traditionnalistes que sont les fermiers aimeraient ces pages qui font revivre les souvenirs du passé et qui chantent l'amour de la race.

Lorsque la voix se serait tue, chacun, jeunes ou vieux, se sentirait plus fier d'être canadien-français, canadien et fermier.

* * *

On dit que nos cultivateurs n'aiment pas à lire avec les yeux, c'est peut-être vrai! mais n'entendraient-ils pas mieux que d'autres avec leurs oreilles? Ils seront écouter et retenir. Si ce n'était pas vrai, comment donc se seraient transmis les contes d'autrefois?

Les belles choses lues sur la mère ne seraient pas perdues. Les vers souvent entendus pendant les veillées d'hiver chanteraient dans la mémoire des jeunes gars, pendant les longues journées de labour. Les idées, pensées, suivraient le brin de laine des tricots. Le passé se refléterait dans l'âme des vieux et mettrait de la lumière sur la route des jeunes.

Qu'on lise donc les bons livres français, les bons livres agricoles, pendant les veillées d'hiver et les soirs de dimanche.

Georges MICHAUD.

Le vétérinaire.

Maladies internes du cheval

COLIQUES

Il y a plusieurs cas de coliques, ce sont:

Les coliques nerveuses. Cette colique est très douloureuse, elle est due à un refroidissement; les animaux se couchent, se roulent d'une façon très violente, ils font des efforts pour uriner sans y parvenir. L'animal est couvert de sueur, le pouls est irrégulier.

Traitement: Ether, 1-2 once.
Camphre, 1-2 d'once.
Assa foetida, 1-2 once

dans un litre ou une pinte d'eau fraîche.—Les lavements et les bouchonnements répétés sont très utiles dans ce cas de coliques.

LES COLIQUES DUES A L'INDIGESTION

Dans ce cas de coliques l'animal est pris pendant le repas ou immédiatement après. Le malade gratte le sol, se couche avec précaution, il ne se roule pas, l'animal est ballonné. Le pouls ne change pas, les muqueuses sont un peu infiltrées. Cette affection peut se terminer par la rupture de l'estomac, qui se reconnaît au rejet des matières par le nez et la bouche.

Traitement.—Le vin, le café, la bière, l'absinthe, la camomille salée sont des excitants que l'on possède toujours, mais il faut les donner en petite quantité pour ne pas surcharger l'estomac. Des lavements à l'eau de mauve avec une cuillerée de sel de cuisine ou d'huile et des bouchonnements suivis de couvertures chaudes. J'ai obtenu de bons résultats avec les injections sous-cutanées d'un mélange de cinq centigrammes de sulfate d'ésérine et de cinq centigrammes de nitrate de pilocarpine.

COLIQUES DUES A LA CONSTIPATION

Dans cette colique la douleur est sourde, l'animal fait des efforts pour évacuer quelques crottins durs.

Traitement.—Le calomel, 1-2 d'once en cinq doses, données de quatre heures en quatre heures, produit de bons résultats. Si on ne trouve pas le calomel, on donnera le sulfate de soude de six à dix onces par jour, pendant deux jours. Ne pas oublier de donner plusieurs lavements.

Marché aux animaux de Prince-Albert

(Fournis par la Prince Albert Stock Yard, Co.)

Les demandes ont été bonnes pour toutes les classes d'animaux de boucherie. Les animaux gras s'écoulent à bon prix. Les médiums tiennent fermes, mais les prix descendraient si les arrivées devenaient hors de proportion. La section des "feeders" et "stocker" est calme, étant donné le peu d'arrivées. Les demandes sont restreintes et les producteurs sont achés de garder les animaux de la classe des "feeder".

Le marché aux porcs continue de faiblir; aucun espoir d'augmentation dans les prix, présentement. Trop de porcs "feeder" pousent en avant.

Les prix en cours durant la semaine, sont les suivants:

Arrivée: 883 bestiaux, 715 porcs.

Bouvillons — de choix, 8.00, 9.00; bons, 7.00, 8.00; Médiums, 6.00, 7.00.

Génisses de boucherie.—de choix, 8.00, 8.50; bonnes, 5.00, 7.00.

Vaches de boucherie. — de choix, 6.00, 6.75; bonnes, 5.00, 6.00; médiums, 4.00, 5.00; pour être mises en conserves, 2.00, 2.75.

Taureaux, — bons, 4.00, 4.75; communs, 3.50, 4.00.

Boeufs — bons, 5.00, 6.00.

Bouvillons "feeder" — de choix, 6.00, 7.00; bons, 5.00, 6.00.

Bouvillons "stocker" — de choix, 5.00, 5.75; bons, 4.00, 5.00.

Génisses "stocker" — de choix, 4.50, 5.25; bonnes, 4.00, 4.50.

Veaux, — de choix, 8.00, 9.00; bons, 7.00, 8.00, communs, 5.00, 6.00.

Moutons, — bons, 6.00, 6.50; communs, 5.00, 6.00.

Agneaux, bons, 10.00, 11.00; communs, 9.00, 10.00.

La pourriture sèche des pommes de terre

(Notes des fermes expérimentales)

Les pommes de terre conservées sont souvent attaquées par la pourriture sèche. Cette pourriture était très répandue l'hiver dernier dans les caves et les entrepôts de l'Ouest du Canada, et elle a causé de grandes pertes. C'est la cause la plus commune de la pourriture en cave dans l'Ouest du Canada. La pourriture sèche s'enfonce profondément dans les pommes de terre, la surface de la partie pourrie est généralement ridée et l'on voit souvent des végétations blanches ou moisissures. Lorsque l'on tranche un tubercule, on voit souvent des cavités ouvertes dans la partie pourrie. Il n'y a pas cette mauvaise odeur qui accompagne les pourritures causées par la bactérie.

La pourriture sèche est causée par des champignons, qui entrent dans les pommes de terre par les meurtrissures ou les plaies. Les fils du champignon poussent dans les tissus de la pomme de terre et causent la pourriture. Les moisissures blanches sur les parties pourries sont les fils du champignon qui sont venus à la surface et qui produisent des milliers de spores (semences). Lorsque ces spores touchent les pommes de terre saines à un endroit où la peau est fendue, elles peuvent causer la pourriture. La pourriture sèche s'attaque bien généralement les pommes de terre avant l'arrachage, mais plutôt lorsqu'elles sont mises dans les caves ou les entrepôts. Le champignon de la pourriture sèche vit dans la matière végétale dans le sol et il tend à se développer lorsqu'on cultive des pommes de terre tous les ans.

Le meilleur moyen d'empêcher la pourriture sèche de causer des pertes est d'éviter de meurtrir ou d'abîmer les pommes de terre en les piochant ou en les mettant en cave. Il faut enlever des caves ou des entrepôts tous les débris et les déchets et tous les vieux tubercules avant d'y mettre la nouvelle récolte. Il serait bon de pulvériser les murs et les autres parties des entrepôts avec une solution de couperose bleue (une livre dans dix gallons d'eau). Il ne faut pas cultiver les pommes de terre dans le même champ plusieurs années de suite, de crainte que les champignons de la pourriture n'augmentent dans le sol. La pourriture sèche se développe beaucoup plus rapidement dans un air chaud et humide que dans un air sec. On mettra donc les tubercules dans une cave fraîche et sèche, bientôt après l'arrachage. Cette cave doit être tenue aussi fraîche que possible, mais sans gelée cependant. La fraîcheur de la cave est peut-être le meilleur moyen de prévenir la pourriture, disons de 35 à 40 degrés F.

Voici en peu de mots, les meilleurs moyens de prévenir la pourriture sèche:

1. Choisir de bonnes semences venant de belles saines ou de plantations qui n'ont pas de maladie.

2. Planter la semence dans un champ où il n'a pas été cultivé de pommes de terre plusieurs années de suite.

3. Manutentionner la récolte avec précaution pour éviter les meurtrissures.

4. Enlever tous les débris et les déchets qui restent de l'année précédente dans la cave ou l'entrepôt.

5. Mettre les tubercules dans un caveau sec et frais immédiatement après l'arrachage.

W. P. FRASER,
Préposé du laboratoire fédéral de pathologie végétale,
Saskatoon, Sask.

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, 88.40; No. 2 81.11; No. 3, 99c; No. 4, 88c.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — No. 1 nord, 144; No.2nord, 137 1-2; No. 3 nord, 122 1-2; No. 4, 112 1-4; No. 5, 98 1-2; No. 6, 89 1-2; fourrage, 82; voie, 130.

Avoine. — No. 2 C.W., 62 1-2; No. 3 C.W., 58 1-2; No. 1 fourrage, 56; No. 2 fourrage, 53 3-4; rejeté, 52 1-2.

Orge. — No. 3 C.W., 83; No. 1 C.W., 80 1-2; rejeté, 79 3-4; voie, 83.

Lin. — No. 1 N.W.C., 183 1-2; No. 2 C.W., 179 1-2; No. 3 C.W., [illegible]; rejeté, 158 1-2; voie, 183 1-2.

Seigle. — No. 2 C.W., 102 1-4; No. 3 C.W., 98 1-2; rejeté, 2 C.W., 98; rejeté, 97; voie, 102.

LES PASTILLES VITA-GLAND
FERONT PONDRE VOS POULES
60 JOURS DE TOUTE JEUS

Comme les êtres humains, les poules ont des glandes et elles ont également besoin de vitamines. Parce qu'elles agissent directement sur les ovaires, les nouvelles pastilles Vita-Gland, broyées dans le breuvage des volailles, feront pondre en moins de trois jours celles qui habituellement restent inactives en hiver. La science a découvert comment contrôler la production des oeufs en utilisant des vitamines essentielles pour activer les glandes productives de l'oeuf. Suivant les rapports des Fermes Expérimentales, les poules nourries de vitamines etc., pondent jusqu'à 200 oeufs par année contre 60 oeufs, moyenne des pondeuses ordinaires.

[illegible]

Beaucoup d'oeufs, des poussins actifs et vigoureux, une basse-cour prospère sans aucun trouble, médicaments ou aliments dispendieux; vous pouvez obtenir tout cela, il suffit de broyer les pastilles Vita-Gland dans le breuvage. Rien de plus simple pour doubler vos profits. Rendement d'été aux prix d'hiver. Les Laboratoires Vita-Gland, seuls manufacturiers de la véritable pastille VITA-GLAND, sont tellement confiants que vous serez satisfait des résultats, qu'ils vous en donneront une boîte gratuitement aux conditions suivantes:

Envoyez-nous votre nom et votre adresse sans argent, et vous recevrez deux grandes boîtes d'une valeur de $1.25 chacune, remettez au facteur la somme de $1.25 plus les frais de poste. Lorsque votre voisin constatera l'augmentation de rendement de vos poules, vous lui vendrez la seconde boîte et la vôtre ne vous aura rien coûté. Satisfaction ou l'argent est rendu. Ecrivez immédiatement afin d'obtenir un meilleur rendement. Adressez-vous à

VITA-GLAND LABORATORIES
[illegible] [illegible], ONT.

Marché aux animaux de Prince-Albert

(Fournis par la Dominion Livestock Branch)

Arrivée: 17 bestiaux, 150 porcs, 13 moutons. Le marché est ferme avec une bonne demande pour toutes les classes d'animaux de boucherie.

Le marché aux porcs est changeable et plus élevé. Prix pour les sélects: $8.25; épais et gras, $7.75; grosses, $7.25; "shops" et "feeders" $6.75 à $7.25. Les prix moyens sont 25 sous plus bas que ceux ci-dessus.

Bouvillons, — de choix, 8.00 à 9.00; bons, 6.50 à 8.00.

Génisses de boucherie—de choix, 6.50 à 8.00; bonnes, 5.50 à 6.50.

Vaches de boucherie — de choix, 6.50 à 7.00; bonnes, 5.50 à 6.50; médiums, 4.00 à 5.00; pour être mises en conserves, 2.50 à 3.00.

Taureaux, — bons, 3.50 à 4.25; communs, 3.00 à 3.50.

Boeufs, — bons, 5.00 à 6.00.

Bouvillons "feeder" — de choix, 6.00, 7.00; bons, 5.00, 6.00.

Bouvillons "stocker" — de choix, 5.25, 5.75; bons, 4.50, 5.25.

Génisses "stocker", — de choix, 4.50, 5.25; bonnes, 3.50, 4.50.

Veaux, — de choix, 7.00, 8.00, bons, 5.00, 7.00; communs, 4.00, 5.00.

Moutons, — bons, 6.00, 7.00; communs, 4.00, 5.50.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 1118 bestiaux; 114 veaux, 1800 porcs.

Le marché aux bestiaux est tranquille. Les animaux de boucherie ont tendance à la baisse. Un ou deux boeufs fait $8.25; quelques ventes au-dessus, $8.75. Quelques bons engraissés se sont vendus à $11.

Marché de la fermière

Oeufs frais: 60 c. la dz;
Beurre: 35c, 45c, et 50c;
Patates: 70c. le minot;
Volailles:
Poulets morts: 22c. la lb.
Poulets vivants: 15c. la lb;
Poules mortes: 20c. la lb;
Poules vivantes: 15c. la lb;
Dindes vivants: 20c. la lb.
Dindes morts: 25c. la lb.

EXPEDIEZ VOS PEAUX A LA
TANNERIE DE DELMAS
LA MAISON DE COMMERCE PAR CORRESPONDANCE DE LA SASKATCHEWAN. Enregistrée.
Quartiers généraux de l'Ouest pour Robes de Carrioles, Tanneur et Manufacturier Général.
Cuir noir pour harnais. Cuir à lacets supérieur. Cuir brun pour licous, selles. Cuir à semelles. Robes de carrioles, à l'épreuve de toute température, en peaux de boeuf ou de cheval, tannage Saxie, c'est-à-dire mou, le plus chaud et le plus durable. Nous faisons une spécialité de ce genre de travail pour les cultivateurs. Prix jusqu'à $10.00 par peau. Travaux de qualité supérieure garantie. Nous doublons aussi les robes si vous le désirez.
W. O. NORMANDIN, propriétaire. DELMAS, SASK.

LA PREMIÈRE CHARGE DE BLÉ
de chaque année devrait être vendue pour assurer la protection de la famille.
Vous pouvez ainsi, avec les meilleurs avantages de la SAUVEGARDE assurer un héritage certain à vos enfants et vous assurer à vous même une vieillesse tranquille et honorée.
C'est pour arriver à cela que vous travaillez. Pourquoi risquer de perdre tout le fruit des efforts de votre vie?
Demandez aujourd'hui des renseignements sur les systèmes avantageux de
LA SAUVEGARDE
La plus grande compagnie d'assurance-vie qui soit Canadienne-française. 25 millions en force.
ECRIVEZ A
RAYMOND DENIS, agent général, VONDA, Sask.
PH. PERRON, agent spécial, Montmartre, Sask.
J. C. BICHON, agent spécial, Duck Lake, Sask.
J. A. DOUCET, agent spécial, Ponteix, Sask.
Agents demandés partout. Contrats avantageux.

TANNERIE INDIAN HEAD
La seule Tannerie qui met son travail à l'exposition à Régina depuis deux ans. Nouveau procédé de tannage pour robe de voiture. Rappelez-vous que nos robes sont garanties contre la chaleur des radiateurs d'autos.
Echantillons et liste de prix sur demande. Cuir à harnais, lacets, rawhide, etc. Ouvrage de qualité supérieure aux plus bas prix.
Nous payons les frais d'envoi sur les peaux que vous nous envoyez à tanner. Nous achetons les peaux aux plus hauts prix du marché surtout les peaux de chevaux.
INDIAN HEAD TANNERY
INDIAN HEAD SASKATCHEWAN

Argent à Prêter sur Hypothèque
Prêts sur fermes. Conditions de paiement et taux d'intérêt appropriés.
Confiez-nous la vente de vos immeubles, nous trouverons des acheteurs.
Nous entreprenons la rédaction des actes pour transmettre le titre d'une propriété.
A. J. HANSEN
Chambre 3, Edifice de la Banque Royale
41-P PRINCE-ALBERT, SASK.

M. J. Veilleux
Fatigue extrême. Douleurs de dos. Maux d'estomac.
Gaz. Lourdeurs. Pilules Moro.
Robuste comme doit être un homme.
"Mes forces avaient beaucoup diminué depuis un an, je ne pouvais plus travailler aussi facilement, ma fatigue était extrême après quelques heures d'ouvrage et j'avais des douleurs de dos. De plus, ma digestion ne se faisait pas bien et tout ce que je mangeais était la cause de maux d'estomac, de gaz, de lourdeurs. Dans la crainte que cet état ne s'aggravât, j'ai adopté les Pilules Moro que je savais très propres à ramener les forces chez les hommes épuisés et souffrants. Il n'y avait pas deux mois que je les employais que déjà je mangeais avec meilleur appétit, je digérais mieux et supportais plus facilement les fatigues du travail. Je suis convaincu qu'en me traitant encore quelques semaines je serai bien portant et robuste comme doit l'être tout homme."
M. J. Veilleux, boîte 74, Graniteville, Vt.

PILULES MORO, peuvent être prises en toute confiance, par les hommes de tout âge, dans les cas de:
Maux de reins. Epuisement.
Rhumatisme. Maux de tête.
Mauvaise digestion. Manque d'appétit.
CONSULTATIONS GRATUITES. Les hommes qui désirent consulter nos médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Quant à ceux qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacun le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à le soigner. Voilà donc pour tous un moyen économique et certain de se traiter.
Protégez-vous en exigeant les Pilules MORO.
Pour partout ou par la poste, 50 sous la boîte.
3 boîtes, $1.25, 6 boîtes, $2.50.
PILULES MORO
Cie Médicale Moro,
1570, rue St-Denis, Montréal

N 9987 Téléphone N 6119
La Cie Parent Ltée
Courtiers en grains
185—189, GRAIN EXCHANGE ANNEX, WINNIPEG, MAN.
[illegible]
Avances libérales et prompt paiement par chèque [illegible]
[illegible] BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LISIEUX, Sask.

Le nombreux courrier reçu pendant le temps des fêtes nous a empêché de répondre à toutes les lettres comme nous l'aurions voulu. Que nos amis ne s'en offusquent pas. Nous tenons à remercier publiquement nos bienfaiteurs et bienfaitrices d'ici à ce que nous puissions envoyer un accusé de réception à chacun.

Veillée

La partie de cartes au profit de l'église, tenue au presbytère le 3 janvier a été bien réussie. Les prix ont été gagnés par Mme Ph. Létourneau et Mlle C. Fortier et par MM. Roger Désilets et Georges [illegible].

On eut le plaisir d'entendre chanter Mlle C. Fortier, Mme A. Charbonneau, MM. Ph. Létourneau et Félix Dion. La prochaine veillée aura lieu dimanche le 22 janvier. Nos amis sont cordialement invités.

Décès

Le 7 janvier M. le curé assistait à Pile Lake aux funérailles de Mme Emile Girard, décédée à l'hôpital de Willow-Bunch, le 5 courant. Une assistance nombreuse témoignait hautement de l'estime dont jouissait la chère défunte. A cette famille si cruellement éprouvée nous offrons nos vives sympathies.

Biaux:

M. Gaston Robinson est retourné au collège Mathieu; Mlle Morin, de Régina, est en promenade chez son oncle à Lisieux.

M. Léo Roy a passé trois jours au village. Tous ses amis étaient on ne peut plus heureux de le revoir.

La température est très belle; on se croirait au printemps. Aussi il est beau de voir les autos faire le trajet entre Assiniboia et Lisieux.

Mlle Claire Fortier a la charge du bureau de téléphone au village.

M. le curé est revenu d'une promenade d'une huitaine de jours dans les paroisses environnantes.

Chemin de la Croix

On vient d'installer le nouveau chemin de la croix dans le sanctuaire de Ste-Thérèse. C'est un riche cadeau de mille dollars généreusement offert par des catholiques de Lisieux: MM. J. P. Dion, J. Lalonde, L. Isabelle, Omer et Emilien Préfontaine, M. Poirier, Gustave Paboul, Gustave Tessier, W. J. Énard, Geo. Montcalm, Z. Champagne, Hubert Goulet, D. Béliveau, Joseph Fauchier et Aurélien Brûlé.

—M. L. Roy vient de donner au sanctuaire une magnifique statue du Christ-Roi.

—Par l'entremise de Mme C. Tessier, les Religieuses de Ste-Croix envoient trois belles nappes d'autel.

—Un ami qui tient à garder l'anonymat fait cadeau d'une chasuble et dalmatique blanches.

—Deux dames viennent d'envoyer au presbytère un service de vaisselle: Mmes O. W. Chrétien et C. Tessier ont eu la générosité de garnir les lits du presbytère.

—De Moose-Jaw, on nous fait parvenir trois meubles pour le presbytère.

—La Citizens Lumber Co. par M. Wild nous envoie deux tonnes de charbon;

—La Western Manufacturing Co. de Régina, vient de faire parvenir un bureau pour le cabinet de travail de M. le curé.

—La liste de nos bienfaiteurs et bienfaitrices s'allonge toutes les semaines.

—Le sanctuaire de Lisieux est de plus en plus connu au Canada et aux Etats-Unis, si l'on en juge par les nombreuses faveurs spirituelles et temporelles demandées par l'intercession de sainte Thérèse et aussi pour les dons généreux et variés qui nous viennent de tous les coins du pays. De nouveau nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos bienfaiteurs et bienfaitrices et à tous nous leur souhaitons une pluie de roses, de faveurs, célestes pour 1928.

Syndics

Le 1er janvier, MM. J. W. Edward, H. Bouvier et A. Brûlé ont été élus syndics de la paroisse. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Baptême:

Marie-Jeanne-Thérèse-Aimée, fille de M. et Mme Ph. Fortier. Parrain et marraine, M. Thomas Fournier, oncle de l'enfant, et Mlle Andrée Fortier, sœur de l'enfant.

Dons au sanctuaire de Ste-Thérèse de Lisieux

(Gème liste)

Des amis, $18.55; Mme L. A. Aubin, $5; J. A. Beauchamp, $0.10; E. Robitaille, $0.50; Chas. Boyd, $1; Mme H. Bouvier, $0.50; G. Beaudoin, $1; M. Bourassa, $0.50; Mme Bellerive, $0.50; Clarence Beauchamp, $0.50; T. Bonneau, $5; S. Béliveau, $1; Chas. C.-A. Boudrev, $100.; J. et V. Courette, $0.50; L.-D. Cunningham, $0.10; W. Chamberland, $1; E. Cyr, $1; E. Chevrier, $1; J. W. Doyle, $1; Jos. Doe, $1; Dr Donnelly, $5; D. J. Dugas, $0.50; Mme P. Ducon, $1; J.-B. Duchesneau, $1; Ernest Dubois, $2; A. J. Dandurand, $1; J. P. Dugas, $1; W. J. Énard, $2; Mlle Enghoff, $1; B. Forest, $0.50; Mme A. Fontaine, $0.50; Mme Edm. Forest, $1.50; J. Fourcher, $2; Eve. Gagnon, $1; A. Girard, $1; P. E. Gauthier, $2; Marie Flore Gareau, $1; Mlle Thérèse Girard, $2.50; Mme La Gignac, $1; Mme P. Gauvreau, $1.00; Mme P. Gagnon, $0.50; Dr. A. Godin, $5; Mme Jos. Girous, $7; M. Kovack, $0.50; J.-B. Houde, $2; Mme J. Kavanagh, $1; Dr. Lavoie, $1; J. H. Laporé, $1; L'abbé Lavasseur, $1; D. Lapointe, $1; Mme Ph. Létourneau, $1; J. Labrosse, $15; Mme G. Gaudry, $0.50; Mme T. Lefebvre, $2; l'abbé Gille Lamontagne $0.50.

MEYRONNE, Sask.

Il y a bien deux mois, en effet, que la chronique de Meyronne n'a pas paru dans le "Patriote" et bien que le silence indique parfois un état de léthargie, ce n'est pas le cas ici; mais le silence peut être attribué à un surcroît de travail, et comme le chroniqueur appartient à la classe de ceux qui doivent travailler pour gagner leur vie, il restait trop peu de temps pour rédiger une chronique.

Meyronne n'est pas restée inactive, car il y a eu plusieurs naissances dernièrement; des filles chez Henri Belisle, Victor Vachon et Philibert Hamel, et un garçon chez Paul Bouvier. Voilà quatre paroissiens de plus. Bravo.

—On s'attend aussi à un mariage... mais... chut! On l'annoncera la semaine prochaine.

—Plusieurs de nos paroissiens, entre autres Victor Morette et Eddie Morette et leurs familles sont partis avec la "Survivance" et resteront dans l'Est jusqu'au printemps. M. et Mme Larose, qui s'attendaient à faire le voyage avec la "Survivance", ont dû prendre les devants à cause de la maladie de leur père.

—Avant de partir pour l'Est, M. Larose a vendu son agence de machineries à M. Joseph Goulet de Ponteix, et nous apprenons que M. Amédée Goulet qui en a été le gérant pendant de nombreuses années, continuera de diriger la succursale de Meyronne.

—Samedi dernier eut lieu à l'école séparée, l'élection d'un commissaire d'école en remplacement de M. C. Van Eblande dont le terme était expiré. M. Edouard Roy a été élu par acclamation.

—Les jeunes Meyronnaises, élèves du collège de Gravelbourg et des couvents de Laflèche et de Gravelbourg, sont retournés dans leurs institutions respectives après avoir passé de bonnes vacances de Noël et du nouvel an chez leurs parents. Le lendemain des Rois, il y en eut une dizaine au moins qui prirent le train à Meyronne; et le lundi suivant, il y en eut encore autant. Joseph Van Eblande, désireux depuis longtemps de se rendre au Collège de Gravelbourg, a enfin réalisé son rêve et est parti avec son frère Alphonse le 7 janvier.

—M. le curé Chorest a fait un voyage à Régina cette semaine.

—M. le curé Leclaire de Forland est venu dans le but de rendre visite à notre curé, la semaine dernière, mais comme ce dernier était absent (pour un baptême) et que le train n'attend pas, il a fallu que M. Leclaire s'en retourne à Kincaid. C'est la deuxième fois que cela arrive, mais ne nous décourageons pas, M. le curé, la troisième fois sera la bonne fois.

—Le jeu de dames est devenu d'actualité, et plusieurs amateurs se réunissent le soir pour jouer une partie chez l'un ou chez l'autre. Il y a de bons joueurs à Meyronne, mais nous ne voulons pas livrer au public les noms des joueurs, de crainte de blesser leur modestie. Nous invitons cependant des joueurs d'autres paroisses à venir essayer nos joueurs, et nous leur promettons une bonne rencontre.

GRAVELBOURG, Sask.

AU COLLEGE —

—Le sept janvier, tous les élèves nous revenaient joyeux, après de splendides vacances dans leurs familles.

—Plusieurs nouvelles recrues sont venues grossir les rangs déjà bien fournis du premier semestre. Le nombre des élèves actuellement présents se porte aujourd'hui à cent quarante-sept (147) au collège et à 65 au Juvénat de l'Enfance. Espérons qu'il se maintiendra.

—Tous ont trouvé salles de classe, corridors, escaliers d'étude tous fraîchement calcimés de peinture. Au nombre des améliorations heureuses, notons l'avantage d'un service de buanderie moderne installé par des frères et admirateurs d'eau au Juvénat et au collège.

—La température est plutôt clémente pour notre saison. La vie, l'entrain, la gaieté débordent quand même. La plupart des professeurs sont allés prêter main forte à MM. les curés des environs du sud. Le R. P. O. Paradis se rendit à Chaplin, le R. P. Rossé à Willow-Bunch, M. l'abbé Carr à Meyronne, M. l'abbé Denis à la paroisse; le R. P. Boileau à Laflèche, le R. P. Lamontagne à Rockville, le R. P. Paiement à Assiniboia, le R. P. Dauth à Palmer; les RR. PP. Pilon et Jolicoeur au Manitoba.

—M. l'abbé Bourgault s'est rendu à Prince-Albert et M. l'abbé Saint-Pierre à Saint-Boniface.

—Le collège éprouve le regret de perdre l'un de ses bons et dévoués professeurs, M. l'abbé Jean Denis, à Gravelbourg depuis deux ans.

M. l'abbé Denis se dépensera désormais dans le ministère actif au milieu de la population de Coderre, Sask.

A M. Denis, le Collège offre ses sincères remerciements et ses meilleurs vœux de succès dans ce nouveau poste de confiance à son zèle confié.

—Le collège reçoit présentement la visite du R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., provincial, et ancien recteur du Collège Mathieu.

CODERRE, Sask.

—Le 25 décembre dernier, Coderre assistait à une de ces messes de minuit les plus grandioses qu'aient vues nos paroisses du sud; beaucoup avant l'heure on entendit les groupes pieux s'acheminer vers notre temple, afin de se bien préparer à recevoir les bénédictions premières de l'Enfant-Dieu et c'est avec l'émotion d'une foule compacte que la chorale rendit le "Minuit, chrétiens." Le chant grégorien fut très bien exécuté tout le long de l'office; si touchants ils sont, ces petits cantiques de la Noël. Cet enthousiasme fut couronné de plus de 300 communions, geste consolant pour le prêtre.

—Grâce à Dieu! Coderre se conserve donc toujours un de ces foyers catholiques et canadiens-français dont dépend le sort de nos idées en cette province; notre peuple comprend sa tâche et voilà pourquoi par une union religieuse et sociale toujours plus intense il tend à tenir le rang que lui méritent le devoir et l'honneur.

A l'ombre nos régulier

—Le neuf janvier, M. Arthur Lemire, fils de Mme Lemire conduisait à l'autel Mlle Marie Délima Michel, fille de M. Napoléon Michel de notre paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Thibault. Assistaient comme garçon et fille d'honneur, Eudore Michel et Bernadette Fortin. Aux nouveaux époux nous présentons nos meilleurs vœux.

—Le mois suivant, M. Ernest Belisle et Mme Louise Cossette, qui étaient parrain et marraine, présentaient au saint baptême, Jos. Ernest Patrice, fils de M. Emile Cossette.

—Jeudi soir dernier nous avions le bonheur de recevoir au milieu de nous M. l'abbé Jean Denis, professeur au collège Mathieu de Gravelbourg; il deviendra un aide d'ailleurs dans son ministère M. le curé Thibault depuis quelque temps indisposé. Nous lui souhaitons tous la bienvenue.

EDAM, Sask.

Je lis avec intérêt le "Patriote" toutes les semaines et depuis plusieurs années. Je me demande pourquoi d'aucuns-uns [illegible] du milieu de nous des personnes réellement patriotes pour faire savoir à nos compatriotes de l'Ouest quelques nouvelles concernant la petite ville d'Edam.

—En novembre dernier nous avons eu un bazar qui a rapporté $1,800.

—Etant donné l'état des finances des cultivateurs, on le remarque en celle — la gelée et la grêle — c'était beau.

Nous avons une belle église et un beau presbytère; il ne manque qu'un peu de peinture aux deux bâtisses pour être parfaites.

—Comme par l'an passé, Edam a fait honneur aux pieuses traditions du jour de Noël et par centaines les fidèles se sont rendus à la messe de minuit célébrée avec grande solennité. L'église était décorée avec un goût parfait. Félicitations à notre curé pour le zèle qu'il a mis à faire si belle la crèche de Jésus.

Le chœur de chant sous la direction de M. Brunelle et de Mme Brunelle, organiste, a rendu avec un grand succès la messe de St-Jean-Baptiste à 3 voix. Les chants harmonisés du vieux Noël ont été rendus à la messe de l'aurore et du jour. M. Brunelle a chanté avec succès l'Ave Maria de Gounod avec accompagnement de violon. Minuit, Chrétiens, a été chanté en anglais par Mme Hinchcliff et en français par M. Noe.

La quête a rapporté au-delà de soixante dollars.

Les enfants, tout heureux d'une longue vacance de 15 jours, sont retournés au travail avec plaisir bien dit, heureux de se retrouver de nouveau avec leur dévouée et bonne institutrice, Mlle B. Poulin.

Mlle B. Poulin est revenue vendredi dernier d'un petit voyage à Saskatoon, voir sa sœur Marguerite, garde-malade à St-Paul.

Un concert a été donné le 3 janvier à l'école séparée au profit du patronage. Le concert était un succès. M. Cornut était organisateur du concert.

M. et Mme Beaury ont maintenant pris possession de leur nouvelle habitation construite tout récemment. Bienvenue aux nouveaux paroissiens. Il y a pourtant encore de la place pour plusieurs. Nous avons de belles fermes pour quiconque aimerait à être près d'une église. Nous faisons aussi qu'un bon bourgeois canadien ferait bien son affaire à Edam.

MONTMARTRE, Sask.

A l'assemblée annuelle des contribuables du district de Montmartre, M. J.-Ma Fréchette a été réélu commissaire pour 3 ans.

M. Félix Mosser est en promenade dans l'Est canadien pour l'hiver.

M. Rosaire de Tremauden est en promenade à Montmartre, visitant ses nombreux parents et amis.

—M. Rosaire Bilodeau se construit une jolie petite résidence sur la rue de la banque.

Baptêmes. Albert, Fernand, fils de M. et Mme Art. Hipteaux. Parrain et marraine, M. et Mme G. Pepin.

Marie, Yvonne, Juliette, fille de M. et Mme Thomas Brunet. Parrain et marraine, M. Ernest Beaulieu et Mlle Mathilda Beaulieu.

Louis, Joseph, Laurier, fils de M. et Mme Simon Vercheville. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Girard de Montréal.

TRES AFFAIBLIE PAR L'OPERATION

Sa lettre parle du merveilleux soulagement obtenu du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Carleton, Ont.—"Après une opération et un séjour de trois semaines à l'hôpital, je revins chez moi et faible. Je ne pouvais rien faire sur mes pieds. Les douleurs... sèvres [illegible] que j'avais [illegible]

[illegible] mal. C'était une torture. Un jour je lis l'annonce sur leurs journaux... [illegible] Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et je l'ai pris. J'ai constaté une amélioration [illegible] et après le deuxième [illegible] je pus faire mon ouvrage [illegible] Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. [illegible] le "Sanative Wash". Mme L. Lafrenière, [illegible], Carleton, Ontario.

ST-ADOLPHE, Man.

TIRAGE DE LA MONTRE DE MLLE SIMONNE CANDEL

Ce tirage a eu lieu le jour des Rois, le 6 janvier, après Vêpres, dans une salle du couvent, sous la présidence de M. le curé et devant la plusieurs témoins, pour en certifier le résultat.

Une fillette, ayant les yeux bandés, tira d'un grand sac de billets, en retirant un au hasard et porta le numéro 5118. Monsieur l'abbé Hégan, curé de Ste-Agathe, possesseur de ce billet, était le prix du gain.

Le couvent de St-Adolphe tient à dire ses plus reconnaissants remerciements à tous les généreux donateurs et à tous les zélateurs et zélatrices qui ont contribué par leur générosité à tous de cette loterie un véritable succès. Que le Sacré-Cœur de Jésus les récompense au centuple et qu'il daigne leur accorder à tous une bonne, heureuse et sainte année!

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Fleurs du Foyer, Fleur du Cloître

par M. DELLY.

—3—

—Tu as raison, elle est remarquablement belle! dit Mme Harbreuse d'un ton de satisfaction admirative. Et elle paraît en effet souverainement distinguée... En même temps, elle doit être très sérieuse, aucunement coquette.

Une sorte de sourire ironique entrouvrit un instant les lèvres de Gualbert.

—Il me paraît difficile que vous jugiez de cela sur une photographie, grand'mère.

—Mais si, on le devine à l'expression de la physionomie... Et, du reste, je sais qu'il lui fallait posséder cette qualité pour te plaire.

—En effet, elle est excessivement sérieuse, dit-il avec calme. La frivolité paraît lui être inconnue.

Il prit la photographie que lui remettait sa grand'mère et la tendit à Emmanuelle.

—Veux-tu la regarder de plus près, Emmanuelle?

—Merci, Gualbert, je l'ai très bien vue. Elle est en effet d'une extrême beauté.

—Ce sera une admirable mariée! dit Mme Harbreuse avec enthousiasme. A-t-elle encore sa mère?

—Non, Mme de Walberg est morte voilà déjà plusieurs années.

—Et des frères, des sœurs?

—Un seul frère, que je ne connais pas encore, et qui est officier de lanciers.

Posément, Gualbert remit la photographie dans le portefeuille, réintégra celui-ci dans sa poche. Son regard, en même temps, tomba sur la chaise, vide maintenant, où s'asseyait tout à l'heure sa cousine.

—Qu'est donc devenue Thècle?

—Elle se sera retirée par excès de discrétion, dit Emmanuelle qui avait, seule, remarqué, au moment où il s'était produit, le silencieux mouvement de retraite de Thècle et n'avait pas dit un mot pour l'empêcher.

—Elle a eu tort. Du moment où j'avais commencé à parler devant elle, c'est que je jugeais qu'elle avait droit comme vous, en tant que proche parente, à connaître dès maintenant l'événement qui se prépare.

—Oh! cela n'a pas d'importance! dit Mme Harbreuse avec dédain. Thècle n'est qu'une enfant pas très intelligente, et qui deviendrait facilement semblable à sa mère, dans un autre milieu que le nôtre.

—C'est très possible, dit brièvement Gualbert. Allons, bonsoir, grand'mère; bonsoir, Emmanuelle.

Il serra la main de sa sœur et sortit de la salle.

—Quel événement inattendu! murmura Mme Harbreuse en joignant les mains. Mais, avec lui, il devait en être ainsi. Il fallait qu'il se mariât selon son idée, sans que personne y mette les mains, sans demander le consentement ni même l'avis de quiconque. Il est bien un vrai Harbreuse, celui-là!

Un mélange d'orgueil et d'amertume vibrait dans l'accent de la vieille dame. Elle se rappelait sans doute comment son naturel autoritaire et porté à la dépense exagérée, à l'amour du luxe, avait été promptement maté par Marcel Harbreuse, son mari..., comment, à la mort de celui-ci, ses velléités d'indépendance s'étaient bien vite annihilées par son fils Amédée. Gualbert continuait la tradition. Il témoignait à son aïeule une certaine somme de déférence, mais, dès l'instant où il s'était trouvé le chef de famille, il avait su lui faire comprendre qu'il conserverait toujours, lui aussi, l'indépendance la plus absolue, et que, seul, il restait ici le maître, n'ayant de compte à rendre à personne.

Quand Emmanuelle, ainsi qu'elle en avait coutume chaque soir, eut aidé Gertrude à dévêtir et à coucher sa grand'mère, elle monta au premier étage, où se trouvait sa chambre, près de celle de Thècle. Elle s'arrêta à la porte de celle-ci, hésita un moment... puis elle tourna doucement le bouton et entra.

Thècle était debout devant la fenêtre ouverte, elle regardait au dehors, dans la nuit sombre. Elle se détourna légèrement à l'entrée de sa cousine, et, bien que la petite lampe posée sur la table de nuit ne l'éclairât qu'imparfaitement, Emmanuelle vit aussitôt le cerne bleuâtre qui entourait ses yeux.

—Tu n'es pas encore au lit, chérie? Il ne faut pas rester à songer comme cela, tu le sais bien.

—Je vais me coucher tout de suite, dit une voix un peu étouffée. Mais j'avais besoin de prendre l'air. Il faisait très chaud dans la salle.

—Faisons notre prière ensemble, veux-tu, Thècle?

Elle inclina affirmativement la tête et s'agenouilla près de sa cousine.

La voix d'Emmanuelle s'éleva, grave, pénétrée de ferveur. Thècle, le front entre ses mains, répondait d'un ton légèrement tremblant, qui passait par instant une sorte de frémissement.

—Maintenant, bonsoir, mignonne, dit Emmanuelle en se levant.

Elle entoura de son bras le cou de Thècle et attira contre elle la tête brune. Des lèvres un peu brûlantes se posèrent sur sa joue, et elle sentit que les yeux de Thècle étaient pleins de larmes.

—Ma chérie, ma petite Thècle, qu'as-tu?... Dis-le à ta cousine, à ta sœur.

Les larmes coulaient le long du mince petit visage, elles tombaient sur le corsage d'Emmanuelle...

—Dis, ma petite Thècle?...

Mais Thècle ne répondait pas. Seulement, sa cousine la sentait frémir contre elle.

Emmanuelle n'insista pas. Elle n'avait pas besoin de la réponse de Thècle pour savoir de quoi souffrait l'enfant. Lors du dernier départ de Gualbert, elle avait surpris des larmes dans ses yeux, elle avait remarqué sa pâleur et sa tristesse pendant quelques jours, et, hier, son émotion heureuse à l'annonce du retour du voyageur. Thècle, la petite Thècle si affectueuse et si sensible, aimait son cousin, ce Gualbert si froid qui la traitait toujours quelque peu en quantité négligeable.

Elle l'aimait et l'admirait timidement en tremblant, sans se douter certainement, dans son inexpérience, du sentiment qu'elle ressentait. Il avait fallu cette brusque annonce du mariage de Gualbert pour lui ouvrir les yeux — en lui infligeant, hélas! une souffrance dont les marques se voyaient trop bien sur ce jeune visage qui semblait ce soir tout amaigri, comme tiraillé.

Mais, Emmanuelle, qui connaissait ce cœur très sensible et délicatement fier, comprenait, avec ce tact inné qui était en elle, qu'il valait mieux laisser la blessure se fermer en silence, avec l'aide de Dieu. C'est pourquoi, sans interroger davantage, elle baisa longuement le front brûlant de Thècle en murmurant:

—Prie beaucoup, ma chérie, prions pour que tu sois forte!

Thècle se serra contre elle dans un mouvement d'ardente tendresse:

—Oh! Emmanuelle, tu es là, heureusement! Sans toi je ne pourrais pas vivre ici!... Oh! dis, tu ne t'en iras pas?... Tu ne te feras pas religieuse, comme il y en a qui le prétendent?

Emmanuelle détourna légèrement son regard des yeux suppliants qui se levaient vers elle.

—Cela est le secret de Dieu, ma Thècle, dit-elle avec douceur. Ne t'inquiète pas par avance de ce qui peut arriver, car Dieu permettra certainement que je reste près de toi jusqu'à ce que soit fixé ton avenir!

—Oh! mon avenir! murmura Thècle d'une voix brisée.

Et tout à coup, jetant ses bras autour du cou de sa cousine, elle dit d'une voix étouffée:

—Sais-tu ce que nous ferons, Emmanuelle? Nous entrerons toutes deux au couvent... dans le même couvent, pour ne pas nous séparer.

—Qui sait?... Mais des décisions de ce genre ont besoin d'être longuement mûries, ma petite Thècle, et, pour le moment, il s'agit seulement d'être courageuse et résignée, de te montrer, dans le monde où Dieu te veut encore, une vraie chrétienne qui sait souffrir et oublier.

Une dernière fois, elles échangèrent un baiser, et Emmanuelle sortit de la chambre.

Comme elle allait entrer dans la sienne, elle vit déboucher du corridor, sur lequel ouvrait l'appartement de Gualbert, la haute silhouette de son frère.

—C'est toi, Emmanuelle? dit sa voix brève. Ces corridors sont excessivement mal éclairés. Il sera bon d'avoir des lampes plus fortes... en tout cas, ce qui sera préférable, je ferai mettre l'électricité, puisque je l'ai à l'usine.

De stupéfaction, Emmanuelle demeura muette. L'électricité dans une maison de Rocalande! Rocalande-la-Noire, comme on l'appelait... Et c'était Gualbert, l'un des plus traditionalistes Rocalandais, qui voulait réaliser cette révolution!

Sans paraître se douter de la surprise qu'il venait de provoquer, il reprit:

—Comment n'es-tu pas encore couchée? Ce n'est pas ton habitude.

—Je me suis attardée près de Thècle... N'es-tu pas fatigué de ton voyage, Gualbert?

—Pas du tout. Je viens de finir ma correspondance, et maintenant je vais prendre un peu de repos. Mais j'ai oublié la clé de ma malle dans la poche de mon pardessus qui est resté en bas... Bonsoir, Emmanuelle.

Il lui prit la main, et, l'attirant un peu vers lui, mit un léger baiser sur ses cheveux noirs.

—Que penses-tu de mon mariage, Emmanuelle? demanda-t-il avec une inflexion de douceur dans la voix.

—Je pense que tu as raison, si celle que tu as choisie est digne de ton affection, dit-elle gravement.

Il plongea son regard dans celui de sa sœur, et elle vit étinceler ces yeux bruns que l'on s'accordait toujours à trouver d'une désespérante froideur.

—Est-ce que tu me crois capable d'aimer quelqu'un, Emmanuelle? dit sa voix nette, légèrement mordante.

—Mais oui, puisque tu aimes déjà beaucoup ta sœur, répondit-elle avec une tendre douceur.

La main de Gualbert effleura son épaule en une sorte de gauche caresse.

—C'est vrai, je t'aime, Emmanuelle, et je te remercie de te montrer, bien que je te l'ai si rarement montré. Quant à mon mariage... eh bien, il ne se trouvera personne, dans tout Rocalande, qui ne proclame que, dans cette union, j'ai recherché uniquement la satisfaction de mon amour-propre... Et, après tout, c'en est une, pour les êtres qui sont incapables d'en éprouver d'autres, acheva-t-il avec une sorte de rire sardonique.

Il s'éloigna, et Emmanuelle entra dans sa chambre en songeant:

—L'aime-t-il vraiment? ou bien son orgueil seul est-il tenté?

III

Gualbert avait bien préjugé de l'opinion de ses concitoyens relativement à son mariage. Il fut déclaré à l'unanimité, dans tout Rocalande, que cette union était le couronnement de l'édifice lentement élevé depuis plusieurs siècles par les Harbreuse, ces bourgeois tranquillement orgueilleux, qui avaient toujours eu pour leur fortune et l'ancienneté de leur race, tous le haut pavé à Rocalande. Maintenant leur descendant, plus ambitieux encore, prétendait s'unir à la plus haute noblesse. Par exemple, il ne vint à l'esprit d'aucun des Rocalandais que ce mariage pouvait être le fait d'une réelle inclination. Gualbert leur semblait incapable d'un sentiment un peu tendre.

—Et cette comtesse l'épouse seulement pour sa fortune, c'est bien évident, déclara la grosse Mme Berthe, la femme du plus ancien médecin de Rocalande, qui jalousait vivement la position des Harbreuse.

—Oh! c'est certain, acquiesça Mlle Louise. M. Harbreuse, si glacial, si totalement dépourvu d'amabilité, n'est pas un homme qui puisse inspirer de l'affection. Il me paraît difficile qu'une femme soit heureuse près d'un pareil caractère. Mais, comme vous dites, madame, elle pourra se forger pour la dédommager, conclut d'un ton mi-ironique, aigre. Mlle Louise, qui était secrètement furieuse de n'avoir pas été l'élue, malgré la crainte que lui inspirait Gualbert.

Au fond, le choix fait par Gualbert au sommet de l'échelle sociale n'étonnait personne. Depuis longtemps, on prédisait qu'il ne ferait qu'un mariage d'ambition, ou d'argent. Mais il était une chose que ses concitoyens avaient peine à accepter; c'est qu'il eût choisi pour femme une étrangère, au lieu de la prendre parmi les jeunes filles de Rocalande ou des environs. De la noblesse, il en aurait trouvé aussi, s'il y tenait! N'y avait-il pas les demoiselles de Grosmenne, dont la noblesse remontait pour le moins aux Croisades... et Mlle Adélaïde de Porbedin qui possédait un arbre généalogique superbe et dont un aïeul s'était allié à la maison ducale de Savoie?

Mais non, Gualbert Harbreuse avait préféré choisir une Autrichienne!

On chercha à avoir des renseignements près d'Emmanuelle et de Thècle. Mais celles-ci purent, en toute sincérité, se dérober aux questions plus ou moins discrètes, car elles n'en savaient guère plus que les curieux. Gualbert, pendant les quatre jours où il était demeuré à Rocalande, n'avait pour ainsi dire pas parlé de sa fiancée. Maintenant, il était parti pour Paris afin d'acheter la corbeille, et un seul billet de lui, laconique et impérieux, était parvenu en quinze jours à la maison Harbreuse.

Puis, un beau matin, Emmanuelle reçut une dépêche d'Autriche, annonçant pour le surlendemain l'arrivée de son frère. Ce fut aussi que les siens surent que Gualbert, après son séjour à Paris, était retourné près de sa fiancée.

Il parut à Emmanuelle un peu soucieux, préoccupé, même distrait — ce qui était extraordinaire chez lui. Dès son arrivée, il annonça que le lendemain des tapissiers de Paris viendraient pour transformer la chambre destinée à la jeune Mme Harbreuse... Et, en même temps qu'eux, on eut assemblées les ouvriers qui allaient doter la maison Harbreuse de la lumière électrique.

Mme Harbreuse n'avait pas osé élever la voix pour protester contre cette profanation des coutumes ancestrales, contre ce bouleversement de la vieille demeure. Mais quand son petit-fils n'était pas là elle ne cessait de répéter d'un air désespéré:

Que lui prend-il!... Mais que lui prend-il!

Les Vimaux triomphaient. Ah! messieurs, on ne les traiterait plus de "modernes", terme indubitablement méprisant dans la bouche des Rocalandais! Gualbert Harbreuse, le fidèle de la coutume, les adversaires nouveaux en fait de modernisme!

La grande chambre du premier étage, qui avait été celle de la défunte Mme Harbreuse, mère de Gualbert et d'Emmanuelle, se vit débarrassée de ses vieux meubles d'acajou massif, solides et laids, de ses tentures de reps grenat, de sa lourde pendule Empire et des flambeaux qui la flanquaient. Les murs furent couverts d'une étoffe soyeuse, d'un doux gris bleu pâle semé de légères fleurettes aux tons atténués. Les meubles arrivèrent — des meubles Louis XV d'une artistique richesse, qu'accompagnaient une admirable garniture de cheminée et divers objets de prix choisis avec un goût très sûr qui était une révélation, car jamais Gualbert n'en avait fait montre jusqu'ici.

Il surveillait tout cet aménagement dans les moindres détails, comme il en avait coutume lorsqu'il s'agissait de quelque arrangement de quelque installation à son usine. Rien ne lui échappait, et les ouvriers, sous cette surveillance inflexible, accomplissaient des prodiges de célérité.

Tout était prêt lorsque, trois jours avant la cérémonie, Gualbert partit pour l'Autriche. Emmanuelle ne l'accompagnait pas. Elle s'était donné une entorse et le voyage lui était encore impossible.

La prochaine venue de cette étrangère faisait chacun dans un attente un peu anxieuse à la maison Harbreuse. Les moins inquiètes n'étaient pas les vieilles servantes, qui prenaient ombrage des quelques transformations opérées par leur maître et du luxe, tout à fait inouï pour un Harbreuse, introduit par lui dans l'appartement de la jeune femme, pour laquelle sur cette rue qui mettait tout à l'envers dans la tranquille maison.

Mme Harbreuse n'était pas loin de la redouter aussi. Cette jeune comtesse étrangère était une espèce particulière pour ne pouvoir se contenter de ce qui avait suffi jusqu'à toutes les dames Harbreuse?

Depuis qu'elle avait appris les fiançailles de son frère, Emmanuelle semblait encore, s'il était possible, plus de ferveur dans sa prière. Elle demandait à Dieu qu'il trouvât en cette étrangère une âme aimable et sérieuse, capable de comprendre cette nature qui était restée un peu une énigme pour sa sœur elle-même. Elle priait aussi pour la petite Thècle, qui souffrait silencieusement, sans que nul, en dehors de sa cousine, se doutât de ce qui se passait dans ce jeune cœur.

Thècle accomplissait ponctuellement les petites besognes dont elle était chargée dans la maison, elle mettait le même soin méticuleux à ses ouvrages de couture, et, le soir, avec la même patience résignée, les mots blessants que lui avait parfois distribués sa grand'tante, elle ne manquait pas de se rendre, comme de coutume, chaque jour, chez les Vimaux. Mais elle faisait effort pour parler, son sourire était triste et las... Et maintenant, elle accompagnait beaucoup plus sa cousine à l'église.

La comtesse Ottilie avait écrit à Mme Harbreuse une lettre fort bien tournée, très correcte, mais correctement froide. Quant Gualbert partit pour la cérémonie, Emmanuelle lui remit pour sa fiancée un mot où elle avait mis tout son cœur. Elle reçut en réponse, le jour même du mariage, un billet en trois mots exprimant que la précédent, mais où, entre les phrases trop cherchées, Emmanuelle découvrit une sorte de gêne qui la peina et l'inquiéta.

Le lendemain de la cérémonie, on vit arriver les malles contenant le trousseau de la nouvelle mariée. Elles étaient toutes superbes et fort nombreuses. Mais, parmi elles, s'en voyait une petite, très vieille, qui portait sur une étiquette de cuivre soigneusement astiquée une couronne comtale.

—Sans cela, l'aurais juré que c'était celle de la femme de chambre, dit Mme Harbreuse qui était fait rentrer dans le vestibule pour examiner les nouvelles arrivées. Mais enfin est-il permis d'avoir des malles pareilles! Si tout marche sur le même pied, cette pauvre femme sera un fait de ruiner Gualbert... Et il la prétend sérieuse!

Et puis, qu'est-ce que ce sera cette femme de chambre? grommela Gertrude, que cette question inquiétait beaucoup, car elle n'entendait pas qu'une étrangère mît le pied à la cuisine. Une Autrichienne, c'est quasi une Allemande... Ça ne va pas parler français, pour sûr.

(à suivre)

Prince-Albert

[illegible] le 15 janvier, Sa Grandeur Mgr Prud'homme a donné, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, une magnifique conférence sur la situation [illegible] au point de vue religieux, politique et national.

[illegible]

Deux dépêches parues dans les journaux de ces jours derniers ont une importance spéciale pour la région de Prince-Albert. [illegible] Compagnie du Canadien Pacifique [illegible]

[illegible]

La seconde dépêche concerne la [illegible]

L'ex-soeur Saint-Melanie est décédée [illegible], après une longue maladie.

—Mgr Grandin est à l'hôpital des Soeurs Grises à cause d'une indisposition.

S. G. Mgr Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord est venu présenter ses hommages à notre archevêque et est reparti le 11 pour Willow-Bunch où il doit passer quelques jours chez son oncle M. Hallé.

—MM. les abbés Beaux, curé de Holland et Louis Adam, curé de [illegible] ont passé quelque temps à l'hôpital, pour suivre un traitement.

—Mlles Charlebois et Gauthier, de Gravelbourg sont entrées à l'hôpital des SS. Grises de Régina pour suivre un cours de garde-malade.

—Sr. Rosaire, du Rosary Hall, est partie pour l'hôpital de Rathwav.

Régina, Sask.

Le 5 janvier, qui se trouvait [illegible] à l'hôpital des Soeurs Grises. Sa Grandeur Mgr Mathieu a pu se rendre à la chapelle de l'hôpital pour [illegible]

AVIS AUX ABONNES

Lorsque vous désirez changer d'adresse, il est INDISPENSABLE de donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle adresse. Si vous ne le faites pas, il y aura interruption dans l'envoi du journal. N'oubliez pas que c'est l'unique moyen que nous avons de retrouver votre nom parmi des milliers d'abonnés.

LE PATRIOTE DE L'OUEST.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

A la vingt-cinquième convention des Fermiers-Unis

Portage-la-Prairie, 3jan. — Les Fermiers-Unis du Manitoba ont tenu en cette ville leur vingt-cinquième convention annuelle et ont adopté une résolution en faveur de l'adhésion du Canada à la clause du protocole de la Société des Nations. Cette clause oblige le Canada à soumettre tous les différents militaires à la cour de justice internationale permanente. Une autre résolution favorise une vigoureuse campagne éducative en vue de proscrire la guerre et de promouvoir la bonne entente universelle.

Clôture de la convention des Fermiers-Unis du Manitoba

Portage-la-Prairie. — Après avoir délibéré pendant quatre jours, sur les questions vitales de la politique intérieure et extérieure, la convention des Fermiers-Unis prit fin avant que la liste des questions soumises à l'étude des délégués ne fut épuisée.

Plus de trente résolutions furent soumises le soir, à la clôture du programme régulier, la majorité en fut référée, mise de côté, ou différée au bureau exécutif pour étude ultérieure.

La question qui souleva le plus grand débat fut l'augmentation de la cotisation annuelle des membres de l'association. Le projet de créer une nouvelle source de revenu est nécessaire à cause de la détermination de la convention de se priver de la subvention [illegible]

Le débat sur cette question dura plus d'une heure et quand elle fut mise aux voix, cent délégués seulement, sur les deux cents ou plus qui étaient inscrits aux registres, étaient présents.

La résolution de porter la cotisation annuelle à trois dollars fut adoptée par une bonne majorité.

Des résolutions furent aussi adoptées, dans lesquelles les Fermiers-Unis maintiennent leurs décisions à l'égard du tarif, l'immigration, l'entraînement des cadets, la naturalisation, et la législation au sujet des femmes et des enfants.

Premiers magistrats en C.-B.

Vancouver. — Quelques municipalités de la Colombie-Britannique se sont donné un premier magistrat. Les élus sont: R. B. Barnes, Nelson; O. W. A. Turner, Rossland; Herbert Clark, Trail; M. L. Stewart, Vernon; Samuel Jones, Ladysmith; J. W. McKenzie, Courtenay; J. A. Kindall, Port Alberni.

M. T. A. Crerar, président du Canadian Club

Winnipeg. M. T. A. Crerar a été élu président du Canadian Club de Winnipeg, à son assemblée annuelle tenue ici.

Il aurait violé la loi canadienne

Le juge Grant, de Vancouver, a refusé de se rendre à la demande de naturalisation de Japonais de la Colombie-Britannique, en donnant pour raison que le Japonais ne peut s'assimiler à la race saxonne.

Au Secrétariat d'Etat, à Ottawa, on est d'avis que le juge Grant a de ce fait outrepassé ses pouvoirs et violé la loi canadienne de naturalisation, qui n'exige que quatre choses du postulant: 1.—Domicile pendant 3 ans sur les 8 dernières années (dont une au Canada) dans un Dominion britannique; 2.—Bonne conduite; 3.—Connaissance de l'anglais ou du français; 4.—Intention de résider dans un Dominion britannique.

La vente de la ligne Edmonton-Dunvegan

Alta. — La vente de la ligne Edmonton Dunvegan par le gouvernement d'Alberta, soit au C.P.R., soit au C.N.R., est de nouveau sur le tapis. Ce fut, dit-on, le motif du voyage de l'hon. M. Brownlee à Ottawa.

Comme le C.P.R. semble vouloir établir une autre grande voie ferrée, de l'est à l'ouest de notre province, la traversant dans le nord et laissant Edmonton de côté, notre capitale est tout en émoi. On suppose que, si le C.P.R. devient propriétaire du chemin de fer de la Rivière de la Paix, le trafic ira de Prince-Rupert à Winnipeg, et réciproquement, sans passer par Edmonton.

Et que fera le C.N.R.?

MM. Charron et Gauthier inspecteurs

On mentionne le nom de M. Charlemagne Charron, professeur à la Haute Ecole de Rockland, pour le poste d'inspecteur des écoles bilingues dans le nord d'Ontario en remplacement de M. Robert Gauthier.

M. Gauthier est devenu récemment inspecteur pour les comtés de Kent et d'Essex.

La maison de Sir Wilfrid transformée en musée

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, vient de voir le succès couronner des démarches qu'il poursuit depuis plus d'un an. Il était heureux de nous annoncer que la maison historique de Sir Wilfrid Laurier à Arthabaska deviendra dans quelques jours, un musée national.

En effet, grâce au travail de l'honorable M. Perrault et à la générosité de deux citoyens de Montréal, deux anciens amis de Sir Wilfrid Laurier, MM. N. Timmins, directeur de la Mine Hollinger et de la Noranda, et A.-K. Cameron, manufacturier, cette vieille maison qui a conservé de nombreuses choses ayant appartenu au grand homme d'Etat canadien, sera bientôt un musée national.

MM. Timmins et Cameron ont acheté de Mme Georges Harvey (Pauline Laurier), la nièce du grand disparu, la maison de Laurier. Ils la remettront au musée national et le contrat de cette vente sera signé bientôt.

Le gouvernement provincial a décidé d'accepter ce musée et de se charger de l'entretien. Un gardien y sera nommé et le public sera admis à visiter ce musée où le souvenir de Sir Wilfrid Laurier imprégnera toutes les pièces.

Chs Marchand aux Etats-Unis

Boston. — Devant un nombreux auditoire composé d'étudiants, de membres du "Canadian Club" et de sociétés musicales de cette ville, Charles Marchand, le populaire interprète de la chanson canadienne, a donné au Jacob Sleeper Hall, sous les auspices de la Faculté des Arts de l'Université de Boston, un récital qui a remporté un vif succès. Marchand a rendu, avec son entrain coutumier, toute une série de vieux refrains du Canada français et il fut, à un certain moment, l'objet d'une véritable ovation de la part de ceux qui l'écoutaient, charmés par les mélodies de ces chansons et par l'interprétation qu'il en donnait. Il était assisté par le choeur mixte de l'Université de Boston, sous la direction du Dr H. Smith, choeur de cent voix d'un entraînement parfait. Outre la partie vocale, le récital comportait une intéressante conférence par M. J. M. Gibbon, publiciste en chef du Pacifique Canadien, sur les origines et le développement du folklore canadien-français. La soirée fut, en somme, couronnée de succès, et Charles Marchand, une fois de plus, a réussi à faire apprécier à un public américain, la beauté des vieux refrains que plus de dix générations ont chantés sur les bords du Saint-Laurent.

On est près de s'entendre

Paris. — Le point de vue français et américain sur le pacte proposé afin de rendre toute guerre illégale diffère encore, a-t-on appris au ministère des affaires étrangères mais les deux pays sont sur le point d'en venir à une entente.

La dernière note du secrétaire Kellogg est encore soigneusement étudiée mais les commentaires de l'ambassadeur Claudel, qui l'accompagnaient, donnent raison à l'optimisme.

Au cours d'une visite à M. Briand, lord Crewe, ambassadeur de Grande-Bretagne, lui a exposé le point de vue britannique au sujet de la note Kellogg.

Le "Petit Parisien" affirme que ce point de vue ne saurait être bien différent de celui de la France.

Une note de la Pologne à la Lithuanie

Berlin. — L'agence de télégraphes Polonaise annonce que le gouvernement de la Pologne a envoyé un courrier spécial à Kovno, Lithuanie, avec une note suggérant que le gouvernement lithuanien reprenne les négociations vers la fin de janvier à Riga, Lettonie.

Comme geste — [illegible] — l'occasion lors de l'ouverture, la note suggère le rétablissement des communications entre les deux pays le long de la frontière et le rétablissement des services postaux, télégraphiques et télégraphiques.

Assassinat du consul italien

Odessa. — Le consul d'Italie à Odessa a été assassiné dans une rue de la ville. On émet l'hypothèse d'un crime antifasciste.

Macabre découverte

Tarnopol, Sask. — A moitié cachée sous le plancher d'une étable abandonnée, la police provinciale de Prince-Albert découvrit le corps de Mme Nevera Gerak, disparue depuis le mois de mai dernier. Mme Gerak était propriétaire d'une ferme à Tarnopol; on détient comme auteur du crime un jeune autrichien du nom de Andrea Owotrosky, qui était à l'emploi de la victime et qui est actuellement sous traitement à l'asile des aliénés, à North-Battleford.

Le corps de la victime s'est conservé intact.

BALDWINTON, Sask.

—M. et Mme Francis Poulin, marchand de Baldwinton, et sa petite famille sont de retour d'un voyage de huit jours à Saskatoon, North Battleford et Delmas, où ils ont passé le jour de l'an chez M. N. Goulet.

Mlle Marie Poulin était en charge du magasin durant leur absence.

Concours poétique

La succursale de la Saskatchewan de la Société des auteurs canadiens se propose de faire éditer, à Pâques, un petit volume de poésies écrites par des résidents de cette province. Son but est de porter à la connaissance du public, les oeuvres des poètes du terroir.

Il est entendu que l'éditeur à qui les travaux seront soumis ne prend pas l'engagement de faire paraître le volume, et que, s'il le publie, il le fera sans assumer la responsabilité pécuniaire des collaborateurs, ou celle de la Succursale. On ne s'attend pas à ce que cette publication comporte des bénéfices, et la Société ne prend aucun engagement en ce qui concerne la vente, mais, si des droits d'auteurs sont perçus, le produit en sera divisé également entre les collaborateurs, à moins que ceux-ci ne se décident autrement.

Les collaborateurs seront liés par les règlements suivants:

1. Les collaborateurs devront être des résidents de la Saskatchewan.

2. Les poésies envoyées devront être courtes.

3. On peut envoyer des poésies qui ont déjà été publiées ailleurs, pourvu que l'on dise où cette publication a été faite; cela facilitera les démarches pour obtenir la permission de les réimprimer.

4. Il est permis d'envoyer plusieurs pièces de vers, au lieu d'une seule.

5. Aucun travail ne sera retourné, mais l'auteur peut en garder une copie pour son usage personnel.

6. Chaque pièce de vers devra être dactylographiée à espaces doubles. Le nom et l'adresse du collaborateur seront inscrits au haut de la page, à droite.

7. Les copies devront être envoyées, pas plus tard que le 31 janvier 1928, à Mlle I. Moore, secrétaire provinciale de la Société des auteurs canadiens, Régina, Sask.

Un navire insubmersible qui traversera l'océan en 60 heures

Paris. — On construit actuellement à Paris un vaisseau qui, avant un an, fera la traversée de Cherbourg à New-York en soixante heures, à la surface, et pourra voyager par tous les temps, ce qu'un aéroplane ne peut pas faire.

On espère tenter en avril prochain cette nouvelle expérience de transport rapide. Le vaisseau novateur partira un jour à l'aube de Cherbourg et entrera dans le port de New-York deux jours et demi après. Les ingénieurs déclarent que les tempêtes n'affecteront pas ce service; même par mer agitée, le bateau filera entre quarante et cinquante noeuds à l'heure; en mer calme il pourra faire soixante-dix noeuds.

Il y aura six hommes à bord, disposant d'un poste de radio récepteur et émetteur. — Ils emporteront assez de nourriture pour dix jours et suivront les lignes régulières des paquebots pour ne pas être exposés à se perdre. Leur bateau sera insubmersible, quoi qu'il arrive.

Si ce voyage réussit, les promoteurs projettent de construire tout de suite un grand bateau du même modèle, qui pourra transporter deux cents passagers et pourra être utilisé régulièrement pour le transport rapide de la poste. Pour les passagers il pourra être plus agréable d'avoir plus de place et plus de confort, mais on pense que ces nouveaux bateaux seront les précurseurs d'une nouvelle flotte transatlantique de courriers postaux, qui seront surtout employés pour le transport des dépêches.

Le bateau qu'on construit actuellement à Saint-Ouen, aux portes de Paris, et sera à flot en mars sur la Seine, est d'un modèle réduit établi pour servir aux expériences. Dans l'ensemble, il a l'aspect de deux longs cigares réunis par un pont où sont placés la chambre des machines, le poste de radio et le logement de l'équipage.

Chacun des flotteurs en forme de cigare a 60 pieds de long et 9 pieds de profondeur. Au milieu sont placés les réservoirs à gazoline d'une contenance d'environ 5 tonnes. Les deux extrémités des flotteurs sont équipées avec du Kapok, comme celui utilisé dans les bouées de sauvetage de telle façon que les flotteurs soient insubmersibles même s'ils viennent à être défoncés.

Les réservoirs seront munis d'une pompe électrique et de pompes à main ordinaires. Entre les deux flotteurs la cabine, qui a environ 10 pieds de large et 25 pieds de long, sera suspendue par des élingues. Elle sera complètement close et étanche de façon à ce que l'évacuation puisse être sans danger secouée par les grosses vagues qu'elle pourra rencontrer.

Absolument gratuit
Un Almanach de la langue française

Tout abonné qui se mettra directement en règle avec l'administration en payant ses arrérages ou en renouvelant son abonnement au cours du mois de janvier, recevra gratuitement un exemplaire de l'Almanach de la langue française de 1928.

Pour jouir de cette aubaine, il est essentiel que les remises soient faites par bon de poste, mandat ou chèque PAYABLE AU PAIR A PRINCE-ALBERT.

Nos marchandises sont garanties. **Ralph Miller, Ltd.** 945 Ave. Centrale Prince-Albert.

Chemises et Paletots "Mackinaw" pour l'hiver en laine de bonne pesanteur.

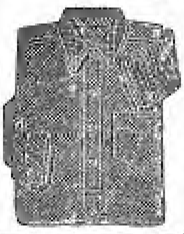

A des prix de débarras

CHEMISES "MACKINAW"—tout laine de qualité pesante, 2 poches boutonnées, col à même, coutures doubles et solides. Bel assortiment de nuances DEBLAIEMENT **$3.95**

PALETOTS "MACKINAW" — Confectionnés en lourds tissus "Mackinaw" tout laine; modèles de fantaisie avec col tempête. Prix régulier, $10.50 DEBLAIEMENT **$7.95**

Tél. No. 2864 Bureau " No. 2868 — Coin Avenue Centrale et 10 ème rue.

RAMSEY'S

Nous continuons l'écoulement de nos marchandises d'hiver.

CHANDAILS TOUT LAINE POUR FILLES
Bonne pesanteur. Grandeurs: 26 à 34. Couleurs: "camel" et cardinal. Prix régulier $1.29
Déblaiement .... 79c chacun

CAMISOLES ET BOUFFANTS POUR DAMES
Qualité pesante. Lot de vêtements en coton ouaté avec fil de soie se vendant $2c. Grandeurs: 36 à 44.
Déblaiement .... 31c chacun

CHANDAILS TOUT LAINE POUR GARCONS
Genre paletot et engagement, très pesant. Bel assortiment de nuances et couleurs. Grandeurs: 24 à 32.
Prix de débarras .... 97c chacun

CHANDAILS TOUT LAINE DE FANTAISIE POUR HOMMES
Genre paletot, bonne pesanteur. Grandeurs: 36, 38, 40, 42. Valeur ordinaire $5.00.
Déblaiement $2.50

CAMISOLES ET CALECONS POUR HOMMES
Tout laine de bonne pesanteur. Camisoles: 38, 40, 42, 44 et 46. Caleçons: 38, 40, 42 et 44. Prix régulier $1.50.
Déblaiement .... 75c chacun

CHEMISES DE FLANELLE DE FANTAISIE POUR HOMMES
Tout laine, de bonne qualité, assortiment de nuances. Toutes les grandeurs. Prix de vente $2.95.
Prix de débarras $1.95

GANTELETS EN LAINE POUR DAMES
Assortiment de nuances, marque "Bluebird". Toutes les grandeurs.
Déblaiement .... 39c la paire

GANTS EN TRICOT ECOSSAIS
Avec bouton-pression. Toutes les nuances et grandeurs.
Déblaiement .... 39c la paire

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES—
Locations maisons, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 4 insertions pour $1.50.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues, particulièrement, les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., c/o du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE immédiatement, pour l'arrondissement scolaire de Shell River No. 3080, un instituteur bilingue dûment qualifié pour enseigner le français et l'anglais. S'adresser à Mme M. E. Caya, secrétaire, Bodin, Sask. 39-45-P

ON DEMANDE, pour le 1er mars prochain, une institutrice bilingue catholique pour l'école St-Charles, No. 8. Salaire $1,100.00. S'adresser à F. Tremblay, fils, Courval, Sask. 43-47-C

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire Maisonneuve No. 4582, une institutrice bilingue dûment qualifiée. Prière de mentionner le salaire et donner références dans une première lettre. Ouverture de l'école le 20 février. S'adresser à M. Henri Brochu, secrétaire, St-Victor, Sask. 44-47-C

L'ARRONDISSEMENT scolaire Cassavant No. 3027, demande institutrice ou institutrice bilingue pour l'ouverture de l'école le 14 février. Résidence attenant à l'école. Donner expérience et salaire exigé dans une première lettre. S'adresser à Cléophas Denis, Vonda, Sask. 43-47-C

ON DEMANDE pour le 6 février, une institutrice bilingue, de première ou seconde classe dûment qualifiée pour enseigner le français et l'anglais à 20 élèves des grades 1 à IX inclusivement. Résidence garnie pour institutrice. Prière de spécifier expérience et salaire exigé dans première lettre. S'adresser à J. B. H. Caron, secrétaire, Vawn, Sask. 43-47-C

ON DEMANDE pour le 1er mars prochain un instituteur ou institutrice bilingue catholique pour l'école Fourmond No. 24. Salaire $1100.00. S'adresser à W. J. Ferguson, St-Laurent, Sask. 43-48-C

A VENDRE

A VENDRE pour raison de santé 322 acres de terre à blé de première qualité, 3 milles au sud d'Assiniboia et 2½ milles de la gare de Bexhill. Avec option sur 161 acres tout en culture sauf 15 acres. Terrain de section d'école acheté l'année dernière. Correspondre avec Alfred Carral, Hôpital des Soeurs Grises, Régina, Sask., ou Boîte 304, Assiniboia, Sask. 45-49-P-C

TABAC CANADIEN en feuilles, haché, et cigares, aux plus bas prix possibles. Demandez ma liste de prix. J. A. Pilon, St-Roch de l'Achigan, Cté de l'Assomption, Québec. 5-49-P

BOUCHERIE A VENDRE

A VENDRE, dans un des meilleurs centres canadiens-français de la Saskatchewan, une bonne boucherie avec équipement moderne complet. L'immeuble comprend deux pièces de 18 x 18; une remise de 20 x 34 pour glacière 100 tonnes comprise), garage et hangar à bois. Bâtisse entièrement neuve et finie en tôle métallique. Résidence à deux étages (24 x 30) comprenant sept pièces et une cuisine de 14 x 16. Abattoir avec bon puits et 10 acres de terrain en foin. Le tout bien clôturé avec poteaux en épinette et huit fils de fer. Aussi camion neuf d'une capacité de 2000 lbs. et automobile Chevrolet. Le titre de cette propriété n'est grevé d'aucune charge. Bon versement initial requis, balance à intérêt de 7%. Je désire vendre pour aller habiter les côtes du Pacifique. Pour renseignements complets, s'adresser à L. Poudrier, Marcelin, Sask. 45-47-P

UN CHAR d'avoine de semence: 1300 minots d'avoine "Victory" et 200 minots d'avoine "Banner". Echantillons sur demande. Prix 60 cts le minot à Delalen, Sask. S'adresser à Eugène Durette, Ormeaux, Sask. (45-P)

A VENDRE OU A LOUER

UN BOUCHER canadien-français pourrait louer ou acheter à bon termes une boucherie dans un centre canadien-français en s'adressant à Boîte No. 2, Patriote de l'Ouest, Prince-Albert. 45-48-P

BOUCHERIE DEMANDEE

BOUCHER canadien-français demande à louer ou acheter boucherie dans un bon centre. S'adresser à Boîte ATI, a/s du Patriote, Prince-Albert, Sask. 45-46-P

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 29-a-C

MESDAMES: Pourquoi garder des poils disgracieux sur le visage et sur le corps quand vous pouvez vous en débarrasser radicalement et pour toujours par "GYPSIA", produit importé de Paris. Ecrivez pour notice gratuite. Dept. P, French Beauty Products Co. Box 222, Station G, New-York. 38-48-P

MONSIEUR et Madame N. Nadeau, ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Jeanne avec M. Albéric Breton, marchand de Montmartre, Sask. Pas de cartes. 45-P

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE homme de 21 ans parlant très bien le français et assez bien l'anglais, demande de l'emploi dans un magasin général. Un an d'expérience. Bonnes références. S'adresser à Boîte 191, C.R., Verrome, Sask. 43-52-P-I

FERBLANTIER DEMANDE

ON DEMANDE, pour un bon village, un ferblantier et un agent de machines agricoles et d'accessoires (farm implements). S'adresser à Boîte I. D. "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask. 43-46-C

A VENDRE

TABAC NATUREL en feuille, récolté au pays. 12 variétés. Tabac coupé, préparé, doux, exécuté sur demande. Liste de prix et échantillon 1-20, 10c. Adressez J.-I. Gareau, St-Roch de l'Achigan, Québec. 23-8-P

DEUX boutiques d'arpenteur presque en très bonne condition avec trépied. Prix $50.00 et $60.00. S'adresser à J. E. Mercier, Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask.

A VENDRE, tabac naturel à 25cts la livre ou $20.00 le cent livres frais d'expédition compris pour la Saskatchewan et le Manitoba. Echantillons sur demande accompagnés de 25cts. Excellent choix de Hollande à 30cts la livre en gare de Wauchope, Sask. S'adresser à A. Gagnon, Wauchope, Sask. 41-1-C

MAGNIFIQUE terre à sol plat et sans roches, située à un mille du village Lafalle et à quatre milles au sud de Winnipeg; paroisse canadienne avec église, couvent, école. Superficie 400 acres dont 320 acres en culture et 84 acres de bon pâturage fermé par la rivière. Le labour d'été comprend 100 acres. Bonne maison, écuries et dépendances. Outillage complet en double et en parfaite condition, pour traction mécanique et animale. On désire vendre pour des raisons de santé. Conditions [illegible] comptant et [illegible] par année avec intérêt à 6%. Pour autres renseignements, s'adresser à Benoit Carrière, Lafalle, Manitoba. 42-48-P

Prêts hypothécaires
Intérêts au taux courant.
Actif de plus de $50,000,000
Prêts sur fermes améliorées, et propriétés urbaines.
Achat d'hypothèques.
Consultez votre agent de district le plus rapproché, ou communiquez immédiatement avec le Gérant régional
LE CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN,
District de Saskatchewan,
Régina, Sask. 14-47-C

A VENDRE

MOULIN A FARINE à vendre dans le village de Laflèche avec équipement complet. Avantage exceptionnel. Termes faciles.

RESTAURANT à vendre dans un bon village canadien-français. Bâtisse climatisée et bien situé. Bon avantage pour homme sérieux.

Plusieurs bonnes terres à vendre dans le district de Laflèche.

AGENCE BILODEAU
LAFLECHE, SASK.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"